

PRIX D'ABONNEMENT
France pour la Suisse
Un an fr. 10.—
Six mois » 5.—
Trois mois » 2.50

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne
Pour les annonces
d'une certaine importance
on traite à forfait.

JOURNAL QUOTIDIEN et FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with columns: ABONNEMENTS ET ANNONCES, Du 1er Octobre 1898, Départs par GARE CHAUX-DE-FONDS, Arrivées de, Du 1er Octobre 1898, ADMINISTRATION, BUREAUX DE RÉDACTION.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 8 pages avec le grand feuilleton.

Tirage: 7400 exemplaires

Pour 3 fr. 35

on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'au 30 juin 1899, franco dans toute la Suisse.

Pour 8 fr. 35

on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'à fin décembre 1899, franco dans toute la Suisse.

On s'abonne par simple carte postale en s'adressant à l'Administration de L'IMPARTIAL à La Chaux-de-Fonds, à la librairie Courvoisier, rue Jean Richard, au Locle, ainsi que dans tous les bureaux de poste.

Les nouveaux abonnés obtiendront gratuitement, sur leur demande, ce qui aura déjà paru de l'émuvant feuilleton en cours de publication dans la Lecture des familles

Les Enfants Martyrs

DEUX INNOCENTS

par JULES MARY.

— JEUDI 9 MARS 1899 —

La Chaux-de-Fonds

Panorama International, Léopold-Robert 53: « La Havane, St-Sébastien ».

Sociétés de musique

Philharmonique italienne. — Répétition à 8 1/2.

Sociétés de chant

Orphéon. — Répétition à 8 heures et demie au local. Par devoir.

Grüti-Männerchor. — Gesangstunde, um 9 Uhr.

Helvetia. — Répétition générale à 9 h. du soir.

Union Chorale. — Répétition, à 8 1/2 h. du soir.

L'Aurore. — Répétition, à 8 1/4 h. au local.

Chorale l'Avenir (du Cercle Ouvrier). — Répétition tous les jeudis au local à 8 heures et demie.

Sociétés de gymnastique

L'Amitié. — Exercices, à 9 h. du soir.

Hommes. — Exercices à 8 1/2 h.

La Fourmi. — Exercices, à 8 h. du soir.

Le Laurier. — Réunion du Comité à 8 h. précises, au local.

Réunions diverses

La Pépinière. — Assemblée, à 9 h. s., Buffet-Gare, Place d'Armes.

Mission évangélique. — Réunion publique à 8 h.

Intimité. — Réunion du comité, à 8 1/2 h. du soir.

Stenographen-Verein Stoizena. — Fortbildungskurs. Abends 8 1/2 Uhr.

Société suisse des Commerçants. — Bibliothèque.

Union chrétienne de Jeunes Gens (Beau-Site). — A 8 1/4 heures, Causerie de M. Georges Perret sur « Cyrano historique ».

Alliance évangélique. — Réunion mensuelle à 8 h. et demie du soir (salle de la Croix-Blanche).

Clubs

Club d'Escrime. — Assaut, à 8 h., au local.

Club du Seul. — Réunion à 8 1/2 h. du soir.

Club des Grabons. — Réunion des 8 h. du soir.

Club de la Pivo. — Séance à 8 1/2 h. du soir.

Le Point-Vif. — Répétition à 8 heures et demie, au local.

Club de la Samaritaine. — Réunion à 8 heures et demie chez le Botté.

L'Arbitraire. — Répétition à 8 1/2 h. au Collège de la Promenade.

Club du Potêt. — Réunion quotidienne à 9 1/2 h.

— VENDREDI 10 MARS 1899 —

Sociétés de musique

Orchestre l'Espérance. — Répétition à 8 1/2 h.

Sociétés de chant

L'Avenir. — Répétition à 8 1/4 h. au Cercle.

Echo de la montagne. — Répétition à 8 1/2 h.

Sociétés de gymnastique

Ancienne Section. — Exercices à 9 h. à la Halle.

L'Abélie. — Exercices à 8 1/2 h. du soir.

Intimité. — Exercices à 8 1/4 h. du soir.

Réunions diverses

L'Alouette. — Répétition à 8 1/4 h. au local.

Monteurs de boîtes. — Réunion du comité central et local, à 8 1/2 du soir, Café des Alpes.

L'ami montagnard. — Assem. à 8 1/4 h. au local.

La Diligente. — Répétition à 8 1/4 h. au local.

Union chrétienne des jeunes gens allemands. — Réunion des 8 h., au local.

La Muse. — Assemblée à 8 1/4 h., au local.

C. A. S. (Sect. Ch.-de-Fonds). — Réunion à 8 1/2 h.

Soc. théâtrale La Dramatique. — Rép. à 8 1/4 h.

Intimité. (Section litt.). — Rép. à 8 1/4 h.

Bibliothèque publique. — La salle de lecture est ouverte le vendredi de 8 à 10 heures du soir (salle num. 32, Collège Industriel).

La Primvère. — Réunion à 8 heures et demie à la Cure.

Clubs

Club du Gibus. — Rendez-vous à 8 h. s.

English conversing Club. — Meeting at 8 1/2.

Club Excelsior. — Réunion à 8 1/2 h.

Club Sans-Nom. — Réunion au quillier.

Cazin-Club. — Réunion à 8 1/2 h. s.

LES ALBANAIS

On écrit de Constantinople à la Gazette de Lausanne:

« La Porte a pris diverses mesures pour faire face à l'insurrection dont elle se croit menacée en Macédoine, et que, depuis plusieurs mois, on annonce pour la belle saison. Le gouvernement ne s'est pas contenté de concentrer dans la province de nombreuses troupes et un matériel de guerre considérable; il a voulu s'assurer le concours des Albanais musulmans. Leurs chefs principaux, réunis à Ipek, ont renouvelé au sultan leur serment de fidélité et se sont entendus sur leur action commune en cas d'insurrection. Ils ont promis avant tout au gouvernement de l'assister militairement. Mais cette promesse, autour de laquelle on fait beaucoup de bruit, n'annonce rien de nouveau. De tout temps, les clans albanais ont mis leurs bandes à la disposition du gouvernement et cela même dans les districts où l'on n'est pas encore parvenu à enrégimenter la population. Ces bandes sont un contingent précieux pour la guerre d'embuscade. Ainsi, en 1886, quarante mille Albanais s'offrirent au gouvernement contre la Grèce, et dans la dernière guerre on en comptait dans l'armée turque plus de 11,000.

L'Assemblée d'Ipek a causé avec raison bien des inquiétudes. On s'est demandé si la Porte ne complotait pas avec les Albanais musulmans contre les chrétiens du pays; si elle ne cherche pas à calmer le mouvement macédonien par les procédés dont elle s'est servie vis-à-vis de l'Arménie. D'autres ont pensé que si les Albanais se réunissent, se mettent d'accord, eux qui ne le sont jamais, c'est pour mieux se révolter. On a même été jusqu'à affirmer qu'ils sont poussés par des agents russes.

Rien de tout cela n'est exact. Si les Albanais se mettent en garde, c'est pour leur propre compte: ils craignent que leurs compatriotes chrétiens, par leurs menées et leurs intrigues, ne finissent, non seulement par secouer le joug ottoman, mais par le remplacer par un autre qui leur sera plus dur. En ce qui les concerne, ils voudraient bien l'autonomie, mais ils préfèrent de beaucoup le statu quo, l'autorité du sultan à celle de tout autre maître. Les fonctionnaires et les garnisons de la Turquie ne les gênent pas le moins du monde et leur laissent la liberté la plus complète.

C'est en insinuant ces réflexions aux Albanais musulmans que la Porte s'assure leur dévouement. La question est de savoir si elle pourra les arrêter, s'ils ne se livreront pas à des manifestations hostiles qui mettront le feu aux poudres. N'est-il pas dangereux de leur avoir donné sur les chrétiens une espèce de mandat de surveillance? Il est vrai que tant les Albanais chrétiens que les Macédoniens ne bougeront pas si les Etats voisins ne les y poussent, et la Russie s'emploie de toutes ses forces à calmer les visées de ces derniers. Elle voudrait même, dit-on, multiplier dans la région agitée le nombre de ses agents consulaires, afin d'exercer plus directement son influence sur la population.

En attendant, l'ambassadeur de Russie, dans l'audience que lui a accordée le sultan, vendredi dernier, a fait ressortir les dangers de la politique de la Turquie à l'égard des

Albanais. Il a dit à Abdul-Hamid que les efforts tentés par la Russie pour maintenir le calme dans les Balkans obligent la Turquie à s'occuper avec plus de zèle de ses sujets chrétiens.

Le sultan a répondu à cela qu'il prierait les ambassadeurs d'élaborer un projet de réformes pour la Macédoine. Cela ne signifie pas grand-chose. Ce qui est plus sérieux, c'est qu'après son entrevue avec M. Zinovieff, il a ordonné aux valis de Scutari et de Kossovo, d'empêcher la réunion albanaise qui devait se tenir à Pristrend, le 26 de ce mois. C'est fort sage, d'autant plus que la faveur montrée aux Albanais a déjà porté ses fruits; elle les a tellement grisés que, plus que jamais, ils veulent en remontrer à leurs autorités. Ainsi à Dibra, ils ont essayé de chasser le sous-préfet qui en a appelé au vali d'Uskub. Ce dernier envoya un bataillon à son aide, mais avant d'arriver à Dibra, le bataillon fut désarmé par les Albanais. D'après les dernières nouvelles, d'autres troupes ont reçu la mission de rétablir l'ordre dans le district, mais on ne sait pas encore l'accueil qui leur a été fait.

Voilà pourquoi on blâme la Porte de s'appuyer si ostensiblement sur les Albanais. On savait quelles pouvaient être les conséquences extrêmes de l'insurrection crétoise, mais le plus malin des diplomates ne pourrait prévoir les suites d'un mouvement albanais et d'un mouvement macédonien.

Nouvelles étrangères

France. — Paris, 8 mars. — La Chambre discute le budget de la guerre.

M. Aimond, député de Seine-et-Oise, soutient que le budget de la guerre s'élève en réalité à 875 millions, mais qu'il est impossible de songer à le réduire, car il faut répondre aux armements de l'Allemagne et à ses accroissements d'effectifs par des mesures semblables. L'orateur se plaint de l'infériorité des effectifs de l'infanterie, infériorité qui provient, selon lui, de ce qu'un beaucoup trop grand nombre de soldats font leur service d'un an seulement.

M. de Freycinet reconnaît que les effectifs français sont inférieurs à ceux d'une autre puissance voisine. Il faut s'y résigner. C'est la conséquence du chiffre de la population de la France. Mais il faut dire, d'autre part, qu'au delà d'un certain nombre d'hommes la puissance n'augmente pas avec les effectifs. (Applaudissements). Il semble difficile de faire évoluer en campagne plus de corps d'armée qu'il n'en existe actuellement de part et d'autre.

M. de Freycinet ne croit pas que quelques corps d'armée supplémentaires puissent augmenter la force de la puissance qui les posséderait (Mouvements divers). Ces corps d'armée ne pourront servir que comme réserve, et le ministre sera convaincu que le sort de la campagne sera décidé avant que l'on puisse arriver à se servir des réserves. Il ne faut donc pas s'alarmer des augmentations d'effectifs de nos voisins. Il nous faut nous attacher à remplacer la quantité par la qualité (Applaudissements).

Je suis fier, continue M. de Freycinet, des travaux accomplis par la France depuis quinze ans. Actuellement, nous faisons subir à notre fusil une transformation qui le mettra hors pair. Quant à notre artillerie, je la déclare hors pair (Applaudissements). Le pays peut donc envisager l'avenir avec confiance. Attachons-nous à maintenir la discipline dans l'armée par notre sollicitude pour cette armée et au moyen de la pratique de la justice par les chefs (Applaudissements).

Il faut que l'armée soit prête à toutes les éventualités, qu'elle ait conscience de son rôle. C'est en se tenant chaque jour prête aux derniers sacrifices que l'armée devient invincible. Pour moi, je ferai tous mes efforts pour que l'armée reste à la hauteur de sa tâche.

Paris, 8 mars. — M. Loubet conserve le général Bailloud comme secrétaire général de la présidence et chef de la maison militaire.

M. Mizon, administrateur en chef de Mayoté, est nommé administrateur de la côte des Somalis. M. Lagarde reste exclusivement chargé des fonctions d'envoyé auprès de Ménélik.

Paris, 8 mars. — La cour d'assises a condamné à 5 ans de travaux forcés Mme Bianchini, femme du décorateur connu, poursuivie pour tentative d'empoisonnement sur la personne de son mari. Le public a témoigné quelque étonnement de la sévérité de cet arrêt. En sortant de l'audience, Mme Bianchini a tenté de se suicider avec une épingle. Elle en a été empêchée et n'a eu aucun mal.

Paris, 8 mars. — Le juge Pasques a terminé l'audition des témoins dans l'affaire Déroutède-Marcel Habert. Il interrogera les deux prévenus pour la dernière fois vendredi et samedi, et clôturera probablement samedi son instruction.

Chronique suisse

La Colonie suisse de Funil

Le Berner Tagblatt donne d'intéressants renseignements concernant la colonie suisse de Funil, fondée en 1897, par le docteur Campos Salles, président actuel du Brésil, qui était, à cette époque, président de l'Etat de Sao Paulo. M. Campos Salles a fait ses études à Zurich, et avait appris à aimer et à apprécier les paysans suisses. Il voulait gagner des bras à l'agriculture de son pays, pour lesquels le Brésil est, depuis trop longtemps, tributaire des autres pays. Au printemps dernier, une commission de la Société de colonisation suisse se rendit de Zurich au Brésil, afin de s'aboucher avec le président. Le voyage fut payé par l'Etat de Sao Paulo.

L'entente ne put se faire. Les Zurichois avaient l'intention d'envoyer des ouvriers mariés et sans travail, et de faire vendre en Europe le produit de leur travail. Il s'agissait, en quelque sorte, de créer une colonie socialiste. A leur retour, bien que l'entente eût manqué, les membres de la commission adressèrent un appel à leurs compatriotes.

Le gouvernement de Sao Paulo fit construire un certain nombre de petites maisons, entourées d'un bout de terrain, dont la culture devait suffire à l'entretien des habitants. Il y avait, aux alentours, du bois et de l'eau en abondance. En dix années, le prix du terrain devait être remboursé à l'Etat; par contre, ce dernier se chargeait de fournir les premiers vivres et les outils.

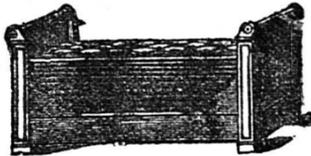
La situation de Funil est très avantageuse, et tout aurait été pour le mieux, si le gouvernement avait tenu ses engagements.

Il y a une année environ que les premiers Suisses arrivèrent à Funil. M. Campos Salles avait déjà donné sa démission de président de l'Etat de Sao Paulo. Le nombre était grand de ceux qui avaient vendu leur petit avoir en Suisse, et qui se trouvèrent soudain dépayés dans une contrée dont ils ne connaissaient pas la langue. Il y avait, il est vrai, à Funil, un administrateur brésilien chargé de leur servir d'interprète et de défendre leurs intérêts. Malheureusement cet étrange interprète ne parlait et ne comprenait ni l'allemand ni le français. De plus, il était encore habitué aux mœurs de jadis, et pensait pouvoir traiter nos compatriotes comme il traitait les noirs en 1888: au fouet! Les Suisses lui firent voir qu'à défaut d'autre chose, ils avaient des poings solides.

Dès lors, plusieurs familles décidèrent de quitter la colonie. Là-dessus éclata dans le pays la fièvre jaune. Ce fut une débâcle générale. Les uns se rendirent à Limeira, dans l'intérieur, et le plus grand nombre partit pour l'Argentine. Au moment où le correspondant du Berner Tagblatt quitta le pays, il y restait à peine une famille suisse. Dans ce malheureux pays, la fièvre jaune réapparait périodiquement. Les petites propriétés furent alors mises en vente, et il vint s'y établir un certain nombre de familles italiennes. Mais, depuis le départ du nouveau président du Brésil, le gouvernement ne trouva ni le goût, ni le temps de s'occuper davantage de la colonie. La crise financière sous laquelle le pays gémit tout entier, se fit sentir là comme ailleurs et durera sans doute, longtemps encore.

Halle aux Meubles

14, rue St-Pierre 14.



Spécialité de **LITS COMPLETS**
Ameublements de Chambres à coucher. Salles à manger.
Salons de tous Styles.
Très bas prix 1172-118 Très bas prix

BANQUE FEDERALE

(Société anonyme)
LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, le 9 Mars 1899.
Nous sommes aujourd'hui, sans variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/4 % de commission, de papier bancaire sur:

	Est.	Cours
France		
Chèque Paris	3	100.52 1/2
Court et petits effets longs	3	100.52 1/2
2 mois) acc. françaises	3	100.52 1/2
3 mois) min. fr. 3000	3	100.56 1/2
Chèque min. L. 400	3	25.37 1/2
Chèque min. L. 100	3	25.37 1/2
2 mois) acc. anglaises	3	25.37 1/2
3 mois) min. L. 400	3	25.38 1/2
Chèque Berlin, Francfort	4 1/2	124.27 1/2
Court et petits effets longs	4 1/2	124.27 1/2
2 mois) acc. allemandes	4 1/2	124.27 1/2
3 mois) min. M. 3000	4 1/2	124.27 1/2
Chèque Gênes, Milan, Turin	4 1/2	92.65
Court et petits effets longs	5	92.65
2 mois, 4 chiffres	5	92.80
3 mois, 4 chiffres	5	93.—
Chèque Bruxelles, Anvers	3 1/2	100.37 1/2
2 à 3 mois, trait. acc., fr. 3000	3 1/2	100.37 1/2
Non ac., bill., mand., 3 et 4 ch.	3 1/2	100.37 1/2
Amsterd.	3 1/2	209.30
Rotterd.	3 1/2	209.30
2 à 3 mois, trait. acc., fl. 3000	3 1/2	209.30
Non ac., bill., mand., 3 et 4 ch.	3 1/2	209.30
Chèque et court.	5	240.35
Petits effets longs	5	240.35
2 à 3 mois, 4 chiffres	5	240.40
New-York	4 1/2	5.21
Suisse... jusqu'à 4 mois	4 1/2	5.21
Billets de banque français		100.50
allemands		124.25
russe		3.67
autrichiens		240.20
anglais		25.35 1/2
italiens		92.65
Napoléons d'or		100.50
Souverains anglais		25.32
Pièces de 20 mark		21.85

VENTE D'IMMEUBLE

à la Chaux-de-Fonds.

Les héritiers de feu Abraham MEYER, quand vivait négociant à la Chaux-de-Fonds, exposeront par voie d'enchères publiques à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, le **LUNDI 20 MARS, à 2 heures après midi**, l'immeuble qu'il possède en ce lieu, rue de l'Hôtel-de-Ville 63, et qui est désigné comme suit au cadastre du territoire de la Chaux-de-Fonds:
Article 720. Rue de l'Hôtel-de-Ville.
Bâtiment et dépendances de 658 mètres carrés.
Assurance du bâtiment, 3000 fr. Rapport annuel, 540 fr. 2803-5
S'adresser pour visiter l'immeuble à Mme veuve Ab. Meyer, rue du Grenier 7, et pour prendre connaissance des conditions de la vente en l'Etude des notaires H. Lehmann et A. Jeanneret, rue Léopold Robert 32.

EMPRUNT

On demande à emprunter la somme de **1500 fr.** remboursable par versement mensuel de **45 fr.** pendant 3 ans. Le surplus est destiné au prêteur comme intérêts. — Adr. les offres sous chiffres **G. C. 2756**, au bureau de l'IMPARTIAL. 2756-5

TOURBE.

A vendre 100 hauches de tourbe noire, première qualité. **17 fr. 50** la hauche. — S'adresser chez M. Henri Grossmann, Petit-Martel, les Ponts. 2777-5

Association des Maîtres Ferblantiers

LA CHAUX-DE-FONDS

Avis à Messieurs les Architectes, Entrepreneurs, Propriétaires et au Public en général

Ensuite de la hausse continue des matières premières, les soussignés, à l'instar de leurs collègues des principales localités de la Suisse, se voient dans l'obligation d'élever légèrement leurs prix pour travaux de bâtiment. Prière de considérer comme nuls les devis remis jusqu'à ce jour.

La Chaux-de-Fonds, le 7 Mars 1899.

R. Schorn	S. Steiner	Brochella
A. Forster	Ed. Fetterlé	F. Salvvisberg
F. Martin	B. Sattiva	L. Tanari
F. Dunnenberger	L. Lerch	L. Wullemin
G. Ferner		

20 % de provision

sont offerts par une bonne maison à des représentants sérieux. — Offres par écrit, sous chiffres **B. O. 2796**, au bureau de l'IMPARTIAL. 2796-2

PANORAMA artistique international

58, RUE LÉOPOLD ROBERT 58.

Du 7 au 15 Mars 1899.

CUBA, LA HAVANE, SAINT-SÉBASTIEN

- Départ pour La Havane. Scène sur le pont du bateau à vapeur.
- Au Quai du débarcadère, groupe d'ouvriers près de la douane à Havane.
- Au Quai du débarcadère, groupe d'ouvriers près de la douane à Havane.
- Le Dôme à Havane.
- Coup d'œil dans la rue Tacon. Groupe de personnes.
- Place St-François. Marché.
- Marché. Voitures.
- Palais du gouverneur de Cuba à Havane.
- Circulation sur la promenade Tacon.
- Rue et coup d'œil sur l'église des Anges à Havane.
- Jeune nègre décrocheur. Havane.
- Fontaine de l'Inde dans le parc de l'Inde à Havane.
- Place et station de bateaux à vapeur à Havane.
- Circulation dans la rue St-Raphaël à Havane.
- Circulation au débarcadère pour les bateaux à vapeur de la côte.
- Circulation dans la rue O'Reilly. Perspective.
- Devant le théâtre Tacon. Coup d'œil sur l'hôtel d'Angleterre.
- Départ de l'infanterie de Cuba.
- Colonnade près du parc India à Havane.
- Jeune mulâtre à Havane.
- Sortie des pompiers près du parc central. Havane.
- Temple des colonnes où Chr. Colomb fit célébrer la première messe.
- Perspect. Circulat. dans la rue du Roi.
- Place et circulation devant le Théâtre Payret.
- Monument de la reine Isabelle II d'Espagne.
- Coup d'œil dans la rue de l'Evêque. Circulation.
- Fabrique de tabac et rue près du parc India.
- Place près du théâtre Tacon à Havane.
- Exercice d'escrime dans la salle de gymnastique à Havane.
- La plus importante fabrique de tabac « La Corona » à Havane.
- Le grand portail du cimet. à Havane.
- La chapelle au cimetière à Havane.
- Monum. dans le cimetière à Havane.
- Monument d'un colonel des pompiers à Havane.
- La forteresse de mer « El Mores » près Havane.
- En voyage pour St-Sébastien. Coup d'œil sur la mer.
- Bateau de garde espagnol et paysage près de St-Sébastien.
- Fonctionnaires et personnes au port de la douane de St-Sébastien.
- Casino et promenade de St-Sébastien.
- Panorama de St-Sébastien. Groupe de personnes.
- Maisons au bord de la mer près St-Séb.
- Avant la course de taureaux d'Arène.
- Attaque des taureaux dans l'arène.
- Le taureau blessé. Scène de combat.
- Cabanes sur la plage et maisons de St-Sébastien.
- Baigneurs. Sur la plage St-Sébastien.
- Plage. Baigneurs.
- Circulation sur la promenade St-Séb.
- Pêcheurs examinant leurs filets.
- Brisants de la mer.

OUVERTURE de 9 h. du matin à 10 h. du soir. — ENTRÉE: Adultes, 30 c. Enfants, 20 c. — Abonnements: 12 entrées, 3 fr.; 50 entrées, 10 fr. 956
Prière de ne pas confondre cet établissement avec les Panoramas ambulants.

POUR COUTURIÈRES!

Occasion de se fournir les nouveaux **PATONS, en mousseline, de Paris.** Après un essai, vous en ferez la demande de chaque saison. 2886-1
Pour prix - courant, s'adresser sous **Patron 2886**, au bureau de l'IMPARTIAL.

VELOCIPÈDES

ADLER

Modèle 1899

La première Marque du monde, sont arrivés chez

Henri MATHEY

Rue du Premier-Mars 5

— LA CHAUX-DE-FONDS —

Prix-courants envoyés franco.

Accessoires, Apprentissage, Réparations.

Vente par versements mensuels. 2736-25

Escompte au comptant. — Garantie sur facture.

A VENDRE

pour cause de prochain départ, chez M. Bernheim, rue Léopold Robert 58, une **SALLE à MANGER** complète, noyer ciré, ainsi que beaucoup d'autres meubles, à des prix très favorables. Plus, toute l'installation d'une boucherie-charcuterie. 2867-2

Poussettes

de la Fabrique SENDER de Schaffhouse

VIENNENT D'ARRIVER Au Grand Bazar du **Panier Fleuri**

Modèles nouveaux. Prix modiques. Roues et Ressorts garantis pour une année. 14850-224

Couvertures

pour poussettes.

Avis aux Agriculteurs

A vendre environ 50 m² de fumier de cheval. — S'adresser à M. J. Bienz, rue de la Demoiselle 136. 2824-5

Escargots des Gourmets

SÉDARD r. du Progrès 75
Chaux-de-Fonds

Vu le nouvel hiver, Préparation fraîche tous les jours. Se trouve dans toutes les bonnes brasseries et restaurants 2873-6
Se recommande. Dépôt: **LAITERIE MODERNE**, rue du Marché 2.

EMPRUNT

On demande à emprunter pour le 11 novembre prochain, contre garantie hypothécaire en premier rang,

21,000 fr.

sur un immeuble en ville. — S'adresser pour offres et renseignements **Etude D. J. CUCHE**, rue Léopold Robert 26. 2096-1

DOMAINE DES FONTANETTES

(Bordeaux rouge)
Récolte 1896 Fr. 115 la barrique de 225 l.
» 1895 » 125 » » 225 l.
» 1893 » 150 » » 238 l.
» 1890 » 200 » » 228 l.

GLOS SAINT-AUBIN (1^{re} Graves)

(Vin blanc)
Ma récolte 1895 Fr. 120 la barrique
» 1893 » 155 » »
» 1890 » 210 » »
fût compris, la barrique de 225 litres rendue gare de Bordeaux. Vins garantis naturels sur facture.

Echantillon gratis. — Par demi-barrique, 5 fr. en plus. 2878-1
Célestin DESCHAMPS
Ka 5107 Propriétaire, BORDEAUX

Si vous souffrez de douleurs rhumatismales, de sciaticque, de lombago, enfin de douleurs quelconques **Essayez**

Le Baume d'Hercule

vous serez étonné de son effet 151-52^o

PHARMACIE BOURQUIN

PENSION

pour deux jeunes filles dans la famille d'un pasteur protestant. Langues allemande et anglaise, sciences, musique (piano et chant), soins du ménage et de la cuisine. — S'adr. à M. P. Bujard, Leopoldshafen s. Rhin (Bade). 2563-4

Pour cause imprévue,

à remettre d's maintenant ou pour le 23 Avril prochain, un magasin de broderies, tapisserie, existant depuis une vingtaine d'années, en pleine prospérité, jouissant d'une nombreuse clientèle et de relations avec les meilleures maisons de l'étranger. Situation au centre de la ville. **Affaire sérieuse et avantageuse.** — S'adresser **Etude A. MONNIER**, avocat, rue Neuve 6. 2680-2^o

SOUS LE COUTEAU

PAR

Pierre FORTURA

En apprenant ces nouvelles, Jeanne sentit renaitre en elle une sorte de joie.

Ce n'était, cependant, point une espérance, car elle n'en devait point concevoir; mais, du moins, elle pourrait revenir à H... sans être le témoin d'une union qui soulevait tant de regrets dans son cœur.

Elle revint donc bientôt à H. et il y avait quelque temps qu'elle y était de retour et qu'elle y avait repris sa vie ordinaire quand éclatèrent les événements singuliers qui ouvrent ce récit.

Non! après les avoir appris si brusquement dans le dîner chez son père avec Henrien, elle ne pouvait pas croire à la culpabilité d'Emile Vervins.

Et son premier mouvement avait été de jeter de la clarté sur les choses; et ce qui a pu paraître des avances à l'égard d'Henrien avait pour but d'arriver à cet éclaircissement.

Les journaux de H. donnaient aujourd'hui des explications qui la confondaient et la révoltaient. Ils disaient que le crime, l'assassinat des Bernard-Mottet avait bien été commis par ce M. Emile Vervins, et en même temps ils réhabilitaient Henrien.

Ils expliquaient parfaitement les choses et le public ne pouvait que les croire.

A les entendre, M. Emile Vervins, après avoir été

éconduit par une famille de la ville, qu'ils désignaient par X..., mais que tout le monde nommait, avait commis son crime pour se procurer l'argent nécessaire à cette union qu'on lui refusait en invoquant contre lui précisément la question d'intérêt.

Pour avoir la femme qu'il adorait, il n'avait pas hésité à commettre un assassinat.

C'était, vu d'un autre côté, un crime passionnel.

Emile Vervins avait frappé dans un moment de désespoir deux vieilles gens pour assurer son bonheur à lui et c'était sous le coup d'une sorte de folie sanglante qu'il avait accompli son abominable dessein.

Mme Desmartins n'était pas éloignée de partager cette manière de voir de la chronique locale et d'accepter les explications que donnaient les journaux.

En somme, pour qui ne connaissait point Emile Vervins, ces explications étaient plausibles.

Un détail existait, cependant, assez singulier, et qui demandait à être mis en lumière d'une façon spéciale.

Quelque temps après le refus des parents d'Angèle Lambert, un autre jeune homme avait été admis comme fiancé de celle-ci par la famille, et ce nouveau futur s'appelait également Vervins et n'était autre, disait-on, que le frère même d'Emile Vervins.

Quel était donc ce mystère de famille? Et comment se faisait-il que l'on eût repoussé un frère pour prendre l'autre?

Quelles singulières inégalités de fortune entre les deux frères justifiaient donc cette inégalité de traitement? Quels secrets douloureux, quel drame intime peut-être, cet événement couvrait-il?

Toute la ville de H. attendait les débats de la cour d'assises avec la plus vive curiosité.

En attendant, on se représentait le héros Emile Vervins comme une sorte de déséquilibré. Il avait déjà, paraît-il, mangé une fortune considérable, ce qui eût pu expliquer la préférence que la famille d'Angèle Lambert avait accordée à son frère. Mais, même à cette époque où il pouvait croire qu'il arriverait à épouser celle qu'il adorait, il avait déjà fait preuve, en diverses circonstances, d'un tempérament exalté et d'une âme trop sensible, capable de tous les excès de la passion.

En même temps que les journaux de la ville donnaient le portrait d'Emile Vervins, le portrait moral, ils plaignaient fort ce pauvre Henrien qui avait

failli être victime de la plus épouvantable erreur judiciaire.

Cette erreur inexplicable le rendait sympathique et faisait passer sur ses fâcheux antécédents; il profitait de la pitié générale. Le revirement le plus complet s'était immédiatement produit en sa faveur, et tout le monde faisait remarquer maintenant la faiblesse des présomptions sur lesquelles les jurés et les magistrats s'étaient appuyés pour le condamner.

En somme, aucune preuve; et Henrien avait toujours nié.

Il avait nié jusqu'aux pieds de la sinistre machine de Jean-le-Boiteux, jusque sous le couteau.

Emile Vervins avait avoué. Pourquoi cet aveu? On l'attribuait au remords, à la dernière convulsion d'une âme autrefois honnête qui, après un moment d'égarement tragique, se réveillait enfin d'un rêve sanglant, à l'heure même où un innocent allait périr pour lui, ce qui ajoutait encore à l'horreur de son crime.

Puis, ce crime avait été inutile, puisque le but qu'il s'était proposé, la main d'Angèle, ne lui avait pas été accordée, et ses aveux, préparés par le remords, éclataient dans une crise de désespoir.

Telle était l'impression générale. — Mais Jeanne ne la partageait point.

Au premier moment, la jalousie sans doute, avait parlé en elle. Eh quoi! c'était l'amour, un amour pour une autre qui avait armé le bras d'Emile Vervins! Cette idée effleura à peine son esprit. Elle en crut plutôt son cœur.

Aussi les journaux affirmaient en vain que le prisonnier persistait dans ses aveux; malgré le public, malgré l'accusé lui-même, elle protestait dans le secret de son âme.

Comment Jeanne pouvait-elle croire à la culpabilité d'Emile Vervins, elle, qui se plaisait uniquement dans son souvenir? Non! elle voulait le tirer du gouffre où il venait de se précipiter lui-même par ces aveux qu'elle ne parvenait pas à s'expliquer et qui lui causaient l'étonnement le plus douloureux.

Dans les trois jours qui s'écoulaient entre la visite d'Henrien à son atelier et le rendez-vous qu'elle lui donnait, Jeanne déploya une activité merveilleuse.

Elle se procura d'abord le compte-rendu complet du procès d'Henrien.

Ce compte-rendu, imprimé par tous les journaux de H., avait également paru en brochure chez des libraires de la rue Saint-Maxence qui joignaient sous leur vitrine, à cet ouvrage alléchant, les photographies ou portraits d'Henrien, de M. Bernard-Mottet et de sa femme: le tout s'enlevait.

Le dernier incident redoublait encore la curiosité publique pour l'affaire Henrien, qui devenait maintenant l'affaire Vervins.

Jeanne étudia avec un soin particulier, compte-rendu, plans y annexés, portraits des victimes, etc. Et l'idée qu'elle avait eue déjà se trouva confirmée par ce minutieux travail. Elle se mit donc à l'œuvre.

Après avoir écrit une lettre, elle se rendit chez son père, vers le milieu de la journée.

Ce n'était ni son jour ni son heure habituels; Jean-le-Boiteux fut un peu surpris de la voir.

Surprise! heureuse d'ailleurs, pour lui; cependant, dès les premiers mots de la conversation avec sa fille, toute sa joie tomba. Il essayait de lui résister. Comment! Elle lui demandait de s'introduire dans la prison, de remettre, au mépris des lois et règlements, une lettre à un prisonnier!

Jean-le-Boiteux refusa d'abord, il essaya de faire comprendre à Jeanne la gravité de ce qu'elle lui demandait; mais elle tint bon et la lutte, on peut le croire, ne fut pas longue.

Jean-le-Boiteux pouvait-il refuser quoique ce fût à sa fille?

Il se prêta donc à son projet; une heure après, à la prison de la ville, accompagné du geôlier, il frappa à la porte d'Emile Vervins.

On avait logé celui-ci dans la cellule précédemment habitée par Henrien.

Le prisonnier, assis sur son lit, semblait être la proie de réflexions cruelles; il entend la clef grincer dans la serrure.

— Monsieur, dit le gardien, en entrant, je viens vous demander si vous n'auriez point, par hasard, trouvé une paire de ciseaux dans votre chambre.

— De grands ciseaux, ajoute une autre voix dans le corridor.

Et derrière le geôlier, Jean-le-Boiteux parut.

Nouvelles étrangères

France. — Paris. — M. Gast, parent du colonel Picquart, a raconté à un rédacteur du *Temps* que M. Picquart, pendant son séjour à la prison de la Santé, avait un jour trouvé du verre dans une omelette qu'il mangeait. Il résulte des déclarations du directeur de la prison que l'incident s'est effectivement produit. Il s'agit d'un morceau de verre gros comme une tête d'épingle qui avait dû se détacher de la salière pendant que l'on salait l'omelette.

Espagne. — Madrid, 8 mars. — On signale à Palma, Valladolid et Reus des manifestations pacifiques de soldats rapatriés, réclamant l'arriéré de solde.

— *El País* publie un article de M. Castelar attaquant vivement le cabinet, auquel il reproche ses tendances ultramontaines et régionalistes.

Chronique suisse

Tribunal fédéral. — En confirmation du jugement de la cour d'appel de la République et canton de Genève, le Tribunal fédéral a écarté comme non fondé le recours en responsabilité civile intenté à la compagnie du Jura-Simplon par la famille de feu M. Charles Lacroix, directeur de fabrique, à Genève. On se souvient qu'en février 1896, M. Charles Lacroix avait été atteint et tué sur la voie du chemin de fer, près de la gare de Montreux.

Les recourants réclamaient 5000 fr. d'indemnité au J.-S.

Le Tribunal s'est basé, pour prononcer son jugement, sur le fait que l'accident a été dû à l'imprudence de la victime qui, malgré les prescriptions de police, avait pénétré sur la ligne.

Expulsions. — Le Conseil fédéral, sur le rapport du procureur général de la Confédération, a décidé d'expulser les nommés Ettore Jotti, né en 1878, à Reggio d'Emilie, menuisier-moiteur à Oerlikon; Eugène Ciacchi, né en 1868, à Florence, journaliste à Zurich; François Speroni, né en 1852, à Tradate, gypcier à Zurich; tous trois membres de la « Commission executiva dell'Unione socialista di lingua italiana in Svizzera », comme auteurs et propagateurs d'un appel en langue italienne paru dans le *Socialista* de Lugano, et dans lequel le gouvernement italien était violemment attaqué et insulté à propos des projets politiques proposés au Parlement, et qui invitait à l'action tous les Italiens domiciliés en Suisse.

Concurrence. — On écrit de Berne au *Journal du Jura* :

On se plaint beaucoup de la concurrence depuis quelque temps. A Berne, les petits magasins se liguent contre les grands et demandent qu'on apporte de nouvelles restrictions à la liberté de commerce et d'industrie.

A Berthoud, c'est une autre chanson. Il paraît qu'on fabrique maintenant dans le nord de l'Italie des fromages qui font concurrence aux nôtres non seulement à Milan ou à Turin, mais à Berthoud même. Je vous promets que ça ne fait pas du tout rire les Emmenthalois.

Il me souvient d'avoir vu jadis, à Paris, en descendant le boulevard Michel, une pièce de fromage étiquée placée à la devanture d'un magasin et portant sur une fiche l'inscription suivante: Véritable fromage de Gruyère d'Emmenthal. Hélas! qui sait si nous ne verrons pas un jour sur la carte d'un de nos restaurants ou à l'étalage d'une de nos boutiques, une fiche dans le goût de celle-ci: Véritable Emmenthal de Pavie?

Le fait que nous devons cette concurrence à des compatriotes peut-il être considéré comme une fiche... de consolation?

Puisque nous voilà à l'étranger, je vous signalerai encore les articles que publie *L'Actionnaire*, organe d'une demi-douzaine de boursicotiers berlinois. Le boycottage dont on nous menaçait étant en train de rater complètement on se rabat sur autre chose et *L'Actionnaire* conseille à ses compatriotes de ne point passer leurs vacances en Suisse. C'est la puérité après l'enfantillage.

Nouvelles des Cantons

ZURICH. — *Suppression de la navigation.* — La Compagnie du Nord-Est veut supprimer ses lignes de bateaux à vapeur sur le lac de Zurich, si les communes riveraines ne la subventionnent pas convenablement. On se demande ce qui va résulter de cette prétention, qui provoque dans quelques communes un très grand mécontentement.

LUCERNE. — *Double exploitation.* — D'après plusieurs journaux, une société d'entrepreneurs de bâtiments de la place paye ses fournisseurs moitié en argent, moitié en actions de leur société. Mais comme celles-ci ne sont pas admises par la Bourse, les pauvres fournisseurs cherchent vainement à les placer ou à emprunter dessus dans les banques. C'est donc un nouveau genre d'exploitation.

THURGOVIE. — *Ensevelissements gratuits.* — Le Conseil d'Etat a fixé au 9 avril prochain la votation populaire sur la gratuité des ensevelissements et la modification de l'article 17 de la réglementation du notariat, deux lois qui ont été adoptées par le Grand Conseil au mois de novembre de l'année dernière. La Feuille officielle recommande tout particulièrement l'acceptation de la première loi.

TESSIN. — L'administrateur apostolique du Tessin, Mgr Molo, s'appuyant sur l'art. 10 de la loi ecclésiastique de 1886, avait adressé un recours au Conseil d'Etat relativement à la clôture des églises de l'hôpital par la municipalité de Lugano.

Le Grand Conseil a décidé dans sa séance de mercredi de se déclarer incompétent.

— *Hôtel des Postes.* — La question de l'Hôtel des Postes, en suspens à cause des contestations relatives aux églises et à l'hôpital, passionne la population. Mardi, à 6 h. du soir, un cortège d'ouvriers, précédé d'une fanfare, s'est rendu à l'Hôtel-de-Ville pour présenter au Conseil municipal une liste signée par 700 citoyens et appuyant les vues de la majorité du Conseil communal. Le syndic de Lugano a paru au balcon et a adressé à la foule un discours pour l'exhorter à avoir confiance dans l'énergie du Conseil municipal pour défendre les intérêts de la ville vis-à-vis des prêtres. Il a engagé les manifestants à respecter ses adversaires, les membres du clergé, puis les manifestants se sont dispersés tranquillement.

VAUD. — *Lugubre trouvaille.* — Des passants ont fait mardi matin, au chemin des Colombes, à Lausanne, une lugubre trouvaille. Il s'agit de la moitié d'une tête d'enfant à laquelle adhéraient encore des cheveux. L'émotion fut grande un moment, comme bien on le pense, car au premier abord on crut avoir affaire à un crime. Il n'en était rien heureusement, la demi-tête avait été placée en cet endroit par un citoyen de la Cité dont le fils, jadis étudiant en médecine, avait conservé de ses études ce souvenir spécial. Le père, désireux de se débarrasser de cette pièce anatomique, n'avait rien trouvé de mieux que de la jeter sur la voie publique en compagnie d'un crâne et de débris de verre.

Cette affaire n'a donc pas l'importance qu'on lui attribuait au début et les nombreux curieux qu'avait attirés la trouvaille en ont été quittes pour un petit frisson de bien compréhensible saisissement.

— Les samedi 22 et dimanche 23 avril prochain auront lieu, à St-Martin (Vevey), deux grands concerts en vue desquels la Société de chant *l'Harmonie* étudie, sous la direction de M. Plumhof, le *Requiem* de Verdi.

Cette œuvre magistrale est le fameux requiem que Verdi composa lors de la mort de Manzoni, l'auteur si apprécié des *Deux fiancés*.

— *Grand Conseil.* — Le Grand Conseil a terminé le débat en seconde lecture de la loi sur la police du commerce et a renvoyé la loi au Conseil d'Etat et à la commission. Le projet reviendra au Grand Conseil dans sa session de mai.

Le Grand Conseil a également terminé la discussion en première lecture de la loi sur l'assurance du bétail. Cette loi lui reviendra, en deuxième lecture, dans sa session de mai.

A propos du deuxième débat relatif à l'agrandissement de la caserne, une vive discussion s'engage sur le militarisme. M. Barbey demande que l'on refuse le crédit demandé, à titre de protestation et en signe de sympathie pour la proposition du tsar.

MM. Cossy, Boiceau et Vicquerat répondent à M. Barbey.

M. Panchaud déclare qu'il ne peut pas voir un uniforme sans répugnance.

M. Panchaud est rappelé à l'ordre.

M. Landry, député d'Yverdon, demande, par voie de motion, la réduction des membres du Grand Conseil.

La séance est levée.

— *Sourd-muet aveugle.* — Récemment est décédé à Ecublens, où il avait été mis en pension, un aveugle sourd-muet doué de facultés remarquables. A la trépidation du sol, il savait que les cloches sonnaient à Morges, à plus d'une lieue de distance. Au déplacement

de l'air, il sentait que quelqu'un s'approchait de lui. Au simple toucher, il reconnaissait les taches sur ses habits, et il s'entendait aussi bien à détacher celles-là qu'à raccommoquer ceux-ci. Il avait fabriqué un merveilleux petit engin consistant en plusieurs boules placées les unes dans les autres et s'ouvrant chacune par un secret différent. La reine d'Angleterre l'avait fait venir auprès d'elle depuis Lausanne, car l'Asile des aveugles l'a compté au nombre de ses pensionnaires; c'est là que les derniers honneurs lui ont été rendus.

VALAIS. — *Triste accident.* — Mardi soir, un manœuvre italien, nommé Bertini, employé au percement du tunnel du Simplon, a eu la tête prise entre deux wagonnets au moment où il voulait fixer la chaîne de couple. Le malheureux, très grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital de Brigue.

Chronique du Jura bernois

Porrentruy. — Une licitation d'une importance relativement très considérable a eu lieu samedi dernier à Porrentruy. La grande fabrique d'horlogerie Dubail, Monnin, Frossard et Cie a été acquise par un consortium à la tête duquel se trouvent M. Monnin, l'un des anciens propriétaires de ladite fabrique et M. Boivin, directeur de la Banque foncière à Bâle.

Le prix de vente s'élève, assure-t-on, à trois millions.

Bassecourt. — On assure que le consortium qui s'est rendu acquéreur de la fabrique Dubail et Cie à Porrentruy fera aussi l'acquisition de la fabrique d'horlogerie de ce village et que la même société exploitera les deux établissements fusionnés.

Chronique neuchâteloise

Neuchâtel. — Mercredi après-midi, un banquet réunissait, à une heure, au chalet de la Promenade un grand nombre d'anciens élèves de la Faculté de théologie de l'Académie de Neuchâtel; le but de cette réunion était de fêter le vingt-cinquième anniversaire de l'entrée en fonctions des professeurs Du Bois, Ladame et Perrochet et de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Faculté nationale de théologie.

Assistaient au banquet: M. Robert Comtesse, président du Conseil d'Etat; M. F.-H. Mentha, recteur de l'Académie, plusieurs professeurs et des délégués des facultés de théologie de Berne et de Lausanne. Un album-souvenir et différents cadeaux ont été offerts aux jubilaires, tant de la part de leurs anciens élèves que de la part du gouvernement. L'Université de Berne, a conféré le titre de docteur *honoris causa* à M. Perrochet. Le même titre a été décerné à M. Du Bois par l'Université de Lausanne et à M. Ladame par l'Université de Genève.

Le banquet, au cours duquel de nombreux discours ont été prononcés, a été très animé.

Chronique de l'horlogerie

Chez les fabricants de pendants

Les fabricants d'horlogerie ont reçu la circulaire suivante:

« M... »

Nous avons l'avantage de vous confirmer notre circulaire du 13 ct. en la complétant et en la modifiant sur certains points de détail qui avaient échappé à notre attention: nous la complétons, en outre, en vous donnant communication des noms des maisons produisant l'article au poids qui ont adhéré au groupement et qui forment la totalité des fabricants d'assortiments au poids pour la boîte de montre.

Notre groupe aura pour raison sociale:

Société des fabricants d'assortiments pour la boîte de montre.

Cette société a établi, sans exagération, des prix normalement rémunérateurs pour la vente de ses articles au poids (matière et façon).

Chaque membre continuera pour le propre compte de sa maison, la vente directe de ses articles aux consommateurs, mais il sera soumis à la stricte observation des prix minima et des conditions de vente établis par la Société: aucun d'eux ne pourra, en aucun cas,

sous quel prétexte et par quel moyen que ce soit, se soustraire à ces prix et à ces conditions.

Les articles qui sont actuellement soumis au tarif minimum de la Société sont les suivants:

1. La matière blanche, argent à tous titres et soudure, son prix au poids.

2. La matière galonnée sur argent, son prix au poids.

3. Les pendants et les anneaux en argent à tous titres et les pendants et les anneaux galonnés sur argent massif et creux, leur prix de façon.

4. Le taraudage des anneaux argent et galonnés sur argent et les vis nécessaires à ces anneaux.

Les représentants et les voyageurs des maisons faisant partie de la Société sont chargés de renseigner, dans leurs tournées, les consommateurs sur les prix tenus par la Société; en outre, chaque chef de maison répondra, par retour du courrier, à toute demande de renseignements sur ces prix.

Les conditions de vente sont définitivement établies de la manière suivante:

Fin de mois comptant (1 à 30 jours), escompte 3%. Au delà de 30 jours, net sans escompte.

Ces conditions de vente s'appliquent à tous les articles, sans exception, produits par les membres de la Société, que ces articles soient en argent, en galonné, en acier, en métal ou en plaqué or.

Les prix du tarif minimum sont appliqués depuis le 13 février: les conditions de vente seront appliquées à partir du 1^{er} mars prochain.

La nécessité nous ayant obligés à nous grouper pour enrayer une baisse désastreuse aux intérêts généraux de l'industrie horlogère, nous espérons que vous voudrez bien reconnaître l'utilité de notre Société et voir en elle le précurseur du relèvement partiel et progressif de vos propres produits.

En sollicitant la continuation de votre confiance, nous vous prions d'agréer, MM., nos salutations bien sincères.

Chaux-de-Fonds, le 25 février 1899.

Les membres de la Société des fabricants d'assortiments au poids pour la boîte de montre:

Fiffel-Gonin & Cie.
Neukomm, Montandon & Härtel.
Usines des reuges.
Jules Mathey.
Müller & Sartorio.
Eugène Brischoux.
Cornu & Cie.
Jules Bourquin.
Sésone & Lovios.
J. Pellier.
Jeanneret, Hüninger & Cie.

Information. — Les intéressés peuvent demander des renseignements sur la maison *Wilhelm Siehl à Rotterdam*, au Secrétaire général de la Chambre cantonale de Commerce à la Chaux-de-Fonds.

Notre bureau de renseignements

Chaux-de-Fonds, ce 7 mars 1899.

Mon neveu,

Hier, c'était pour des régents et des régentes que j'ai reçu une carte où il était mis: *Salle de la Croix-Bleue. — Prix 1 franc.*

Et un joli programme avec, derrière, des adresses où on peut se faire faire des habits. C'est bien imaginé, et ça peut rendre service. Du jour d'aujourd'hui, on vend tant de camelote partout, que c'est bon d'avoir des maisons à qui se fier. Je te l'envoie, pour si tu peux le servir.

J'ai donc été voir ça hier soir; c'était tout garni. Il y avait de nouveau des Messieurs polis aux portes, mais ils n'avaient pas un nœud rouge. Les régents, je les ai toujours aimés, vu que c'est eux qui donnent l'instruction à nos bouébés, et ce n'est pas facile. Ils avaient déjà donné un concert à peu près comme ça il y a deux ans, mais il y avait moins de musique; j'y étais allé, parce que c'étaient des maîtres d'école, et qu'on doit les encourager à faire le bien avec tous leurs talents. Cette fois-là, je me rappelle qu'un nous avait lu une longue poésie de son écriture; un autre, qui peignait, nous avait fait rouler par terre avec une histoire de

Marseille où il y avait des fusils et beaucoup de bruit ; un autre avait fait des escamotages, une drôle de lubie pour un régent (c'était un petit) et un plus grand qui avait joué dans un cornet que ça me résonne encore aux oreilles ; et aussi des chants et du piano.

Hier, je n'en ai revu aucun. Mais toujours ces dames, et ces chanteurs, et un vrai orchestre. Pour des régents, ils jouaient tous bien de la musique, et je les ai applaudis ; il y avait de nouveau une bonne génisse. Ils avaient un peu de peine à accorder leurs violons.

On en a eu pour deux francs ; figure-toi pas, douze numéros ! J'avais un peu honte d'entendre tout ça pour rien, vu que c'était de la bienfaisance. Mais je me suis rattrapé pour la collecte des soupes, qu'un grand Monsieur, qui rangeait toujours par là-dessus, nous a recommandée (il avait raison ; j'ai toujours bien admiré ces soupes scolaires) ; j'ai mis septante centimes, vu que je n'avais pas davantage dans ma bourse.

On a eu des chants par des régentes et des régents, qui faisaient bien, sauf au premier, où je crois que c'était un tout petit peu faux. Je ne m'y connais pas bien ; ils le sauront mieux une autre fois. Pour ce qui est des dames qui chantaient ensemble, c'était aussi beau que ces chants que j'ai entendus à mes invitations d'avant ; il y aurait pu avoir aux autres chants un peu plus d'hommes.

Il y a aussi eu des escrimeurs. J'ai bien ri de les voir sauter comme ça ; un était tout en blanc, avec des gros pantalons, les autres avec un gilet blanc et une culotte noire. Et ça faisait vlin ! vlan ! revlin, revlan ! Pif ! paf ! Ça sonnait comme des clochettes et, des moments, on entendait crier « touche ! » très fort, surtout par un qui a l'air de s'y connaître rudement. Je n'ai pas vu lequel a gagné ; il y avait de nouveau beaucoup trop de chapeaux.

Ils étaient toujours trois. Un faisait le boniment ; deux avaient des cages devant la figure qui devaient leur donner la soif, pour sûr.

C'était émouvant, mais c'est assez dangereux pour les globes des becs de gaz. On a remplacé celui qui était cassé l'autre fois. J'espère qu'ils n'apprennent pas ça à leurs gamins, vu qu'ils savent déjà assez se battre.

Il y avait aussi deux chanteurs ! Tu sais, j'en ai presque rêvé. Ils chantaient comme ça, qu'ils voulaient se battre après. Je pense qu'ils ont enlevé leur gants blancs, c'est trop salissant.

Un est revenu après, et j'ai cru que j'étais au théâtre, quand il a chanté ; l'orchestre de régents accompagnait (on m'a dit qu'il n'en est pas un, ce chanteur) et il faisait des belles fioritures dans sa chanson : « Figaro-ci... Figaro-là... » et il chantait très vite. On l'a bissé. Il devrait se mettre dans l'Union chorale ; il doit savoir assez le chant pour y entrer. Il dirigeait aussi l'orchestre.

Il y a encore eu du piano, très bien joué, mais un peu trop triste, au moins pour ce qui est du commencement ; une demoiselle qui a chanté très, très bien. Je n'ai, alors, pas compris toutes ses paroles. On l'a bissée, et c'était très mérité. Il paraît qu'elle aimerait être *jardinier du ciel* pour cueillir des étoiles. Je ne savais pas qu'il y avait des jardiniers là-haut.

Ce qui m'a fait piquer la boule hier soir, c'est toutes les pimbèches qu'on a par chez nous. J'étais en bas, au beau milieu d'un tas de demoiselles du monde, pas toutes très belles, au moins, je te garantis. Et elles ne faisaient rien que de batouiller. « Regarde-voir Mlle Machin, quelle robe ! » — « Pas de goût, chère. » — « On aurait détaillé ce morceau mieux qu'elles, si on l'avait chanté au Chœur ! » — « Tu ne trouves pas que Mlle X... vieillit beaucoup ; elle n'est pourtant rien belle ? », etc.

C'est des mauvaises langues, et si on a toujours à redire on ferait mieux de ne pas aller au concert. On ne fait pas de semblant de faire la charité pour aller tout critiquer ce que des autres font de bon cœur. Je voudrais les y voir là-dessus, ces ch salopes ! Mais voilà, il paraît qu'on n'est pas connaisseur quand on ne trouve pas à redire à tout ; heureusement que je ne suis pas connaisseur.

J'espère que ces maîtres et ces maîtresses recommenceront l'année prochaine ; je me réjouis déjà d'y aller.

C'est entendu, je ferai toujours le Premier-Mars.

J'ai vu hier un étudiant en vacances. C'est un métier de paresseux, le vôtre. As-tu aussi congé ? On t'attend, alors.

La Louise te remercie pour ta jolie carte avec tous ces petits cochons qui sont en bonne santé ; elle t'en souhaite autant.

On te salue bien.
Ton cher oncle,
Philibert D...

Chronique locale

* Travaux manuels. — La cotisation de cette année sera perçue ces prochains jours. Nous prions les sociétaires de réserver bon accueil au coureur.
Ensuite d'entente avec le Comité des Etudes, une exposition générale de tous les objets confectionnés pendant la présente année scolaire, aura lieu au collège de la Promenade, les 19, 20 et 21 mars. Cette exposition com-

prendra tous les cours, aussi bien ceux de l'Ecole industrielle que ceux des écoles primaires.

Elle permettra de se rendre compte du travail effectué et de préparer la participation de la Chaix-de-Fonds à l'exposition suisse des travaux manuels qui sera ouverte à Berne, en septembre, lors du congrès scolaire.

(Communiqué.)

* Congrès médical. — Au sujet des invitations au Congrès d'Amsterdam, que nous avons signalées, M. le Dr Favre nous fait observer que les invitations adressées d'une manière générale, à tous les membres du corps médical, ne peuvent être assimilées à celles qu'il a reçues, attendu que lui seul connaît la nature de celles-ci.

* Photographie. — On peut voir dans les vitrines de la librairie Baillod, le cadre de la Société fédérale de gymnastique « Ancienne Section ». Ce tableau de 180 gymnastes et des fondateurs de la Société, a été fait par M. Henri Rebmann, photographe, en notre ville, dont la réputation n'est certes plus à faire.

Nos félicitations à M. Rebmann, qui par son art et son goût, a déjà gagné toute la sympathie de notre public.

(Communiqué.)

* Théâtre. — Nous rappelons que c'est demain soir que sera donnée la dernière représentation de *Cyrano de Bergerac*.

* A propos d'un incendie. — Nous apprenons que lors de l'incendie de forêt qui a éclaté vendredi dernier dans les côtes du Doubs sous Belle-Roche, les riverains, les ouvriers de la fabrique d'ébauches de la Rasse, le gendarme de la Maison-Monsieur, se sont signalés par leur dévouement. C'est grâce surtout aux prompts secours qu'ils ont apportés, à leur travail acharné, que le feu a pu être circonscrit.

A Messieurs les Fabricants de cadrans

On nous prie de publier ce qui suit :

Bienne, le 6 mars 1899.

Chers collègues,

Ainsi que vous l'aurez sans doute appris par la presse, quelques patrons bien intentionnés se sont concertés et ont pris à tâche d'examiner la situation qui est actuellement faite à notre branche, l'une des plus maltraitées de l'industrie horlogère. Le seul moyen efficace pour enrayer cette décadence aussi insensée que ruineuse pour tous, consiste dans le groupement des intéressés : hors le groupement plus de salut pour notre branche, plus d'espoir à regagner par étapes successives tout le chemin perdu.

Trêve aux rivalités, à l'égoïsme : il ne doit plus y avoir entre nous qu'une pensée et qu'un but : l'organisation de tous les fabricants de cadrans en sections, qui entre elles formeront un syndicat. Il y va de notre avenir à tous, de celui de nos enfants, il y va de la prospérité de nos contrées et de tout le monde.

Nous avons sous les yeux des exemples frappants de ce que peut une organisation : il suffit de jeter un coup d'œil sur les organisations ouvrières. Les fabricants de pendants, anneaux, etc., ne se sont-ils pas vus dans l'obligation — après s'être fait une concurrence des plus ruineuses — de se grouper et d'établir un tarif minimum et des conditions de vente ! Ces faits parlent d'eux-mêmes.

Nous ne voulons et ne devons pas rester en arrière dans ce domaine : nous en avons le devoir et le devons à nous-mêmes. Il faut que chacun apporte son tribut de bonne volonté et d'action, et alors la réussite ne peut faire l'objet d'un doute.

Organisez-vous donc sans aucun retard en section dans votre localité, avant que vous y soyez poussés par le syndicat des émailleurs. Le travail sera ainsi avancé et préparé pour la grande organisation centrale qui sera le point de ralliement de toutes les différentes sections.

Nous espérons, M., que vous vous associerez à ce mouvement opportun s'il en fut, et que votre adhésion au syndicat est acquise à l'avance.

Agrérez, M., nos empressées civilités

Avis important. — Tous les fabricants de cadrans de la Chaix-de-Fonds sont convoqués pour dimanche, à 9 heures et demie du matin, à la Brasserie Laubscher, rue de la Serre (1^{er} étage).

Prière aux journaux de reproduire.

NOS ANNONCES

Service des Primes

- 2 fr. MM. Haasenstain & Vogler, à Saint-Imier. Annoncee 2890.
1 fr. M. Sandoz, rue Saint-Pierre 14. Annoncee 2895.
5 fr. M. J. Gähler, place Neuve 10. Annoncee 2925.

Les primes sont délivrées immédiatement aux ayants droit.

Dernier Courrier et Dépêches

Paris, 9 mars. — Le Soir dit tenir d'un haut magistrat l'assurance que la justice possède les preuves d'un complot dreyfusiste. Les chefs du mouvement obéissent à un mot d'ordre venant de l'étranger ; des syndicats existent à Bruxelles, à Genève et en Italie. Le dossier des poursuites serait prêt ; il suffirait de lancer demain les mandats de comparution pour amener les coupables devant la justice.

Paris, 9 mars. — M. de Pressensé a été condamné à 500 francs d'amende et 3000 fr. de dommages-intérêts pour diffamation envers M. Guérin, président de la Ligue antisémitique.

Agence télégraphique suisse

Berne, 9 mars. — La commission du Conseil des Etats pour le projet de loi sur la police des denrées alimentaires, a adopté d'une manière générale le projet du Conseil fédéral et décidé en principe que la Confédération prêtera son appui financier aux cantons pour ratification de la loi. Les propositions définitives de la commission seront arrêtées en avril.

Lucerne, 9 mars. — Le Grand Conseil a écarté le recours en grâce du fameux Thali, condamné dans différents cantons à un nombre incalculable d'années de prison.

Orsières, 9 mars. — Trois voyageurs qui avaient tenté lundi de passer le Saint-Bernard, ont été surpris par le froid et la neige. Deux sont morts, le troisième a eu les pieds gelés.

Paris, 9 mars. — Le nonce du pape, Mgr Clary, est mort ce matin à 10 h.

Toulon, 9 mars. — Il résulterait d'une conversation de M. Lockroy avec un correspondant que l'on croit que la catastrophe n'est pas attribuable à la poudre et qu'il ne serait pas impossible que la malveillance en soit la véritable cause. L'explosion peut être due à un mouvement d'horlogerie remonté pour faire détente, à un moment donné, sur le détonnant qui a embrasé les poudres. En ce qui concerne les cartouches de dynamite trouvées près de la caserne, on aurait constaté qu'elles seraient de fabrication étrangère.

Paris, 9 mars. — Le correspondant du Gaulois à Toulon télégraphie que la tentative d'attentat signalée hier est l'œuvre d'un fumiste. Les cartouches découvertes, au nombre de 15, contenaient une inoffensive poudre de mine vieille de plus de dix ans.

Le Gaulois croit savoir que le rapport de la commission d'enquête attribue l'explosion à une cause fortuite et locale.

Paris, 9 mars. — Le Gaulois apprend de bonne source que la reine des Belges ne souffre nullement de broncho-pneumonie. La reine aurait reçu, il y a quelques mois, au côté gauche, un coup de pied d'un cheval. Malgré les soins immédiats, la guérison fut incomplète ; un dépôt sanguin s'est formé et des complications récentes ont montré l'existence d'une affection cancéreuse.

Paris, 9 mars. — Un rédacteur du Gaulois, a interviewé le comte Mouravieff, ministre des affaires étrangères de Russie. Celui-ci a déclaré que l'on pourrait s'estimer heureux si les Etats s'engageaient à ne pas faire la guerre pendant trois ans. Le comte Mouravieff préconise la création d'un tribunal d'arbitrage international : toutefois, il faut laisser aux questions actuellement pendantes le temps de s'éteindre.

Buenos-Ayres, 9 mars. — Un ouragan a détruit plus de 300,000 tonnes de blé.

Constantinople, 9 mars. — L'ordre est rétabli à Djeddah. Le grand vizir a déclaré, en réponse à une réclamation, que les 2000 livres extorquées aux pèlerins leur avaient été rendues.

Paris, 9 mars. — Dans le Rappel, M. de Lanessan croit savoir que M. de Freycinet est décidé à agir énergiquement au sujet des faits révélés par Esterhazy.

Le Petit Bleu mentionne le bruit de la prochaine publication des lettres du général de Boisdeffre, établissant la participation de l'ancien chef d'état-major aux agissements des personnages mêlés au procès Esterhazy.

Paris, 9 mars. — Le Journal dit que la Cour de cassation ne siègera pas avant une quinzaine de jours.

Cote de l'argent

du 8 mars 1899

Argent fin en grenailles . fr. 105.— le kilo.
Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres fr. 107.— le kilo.

BIBLIOGRAPHIE

In Memoriam, par André Godard, Calmann-Lévy, éditeurs. Prix : 2 francs.
Voici les premières lignes de ce petit volume ; elles en résument la pensée et l'origine :
« Ce livre ne sera compris ni des croyants innés, ni de certains progressistes qui dénomment « psychologie morbide » toute foi en la survivance des âmes. Il le sera des déshabitués de la prière, auxquels la douleur fit retrouver Dieu. Leur aventure

n'est pas neuve ; mais rien de sincèrement humain ne l'est davantage. Ils reconnaîtront ici leur propre lutte, l'effort nécessaire pour réagir brusquement contre cette ambiance matérialiste, déchet d'une époque trop experte sur d'autres terrains que celui de la vie mentale... Comme on le verra vers la fin de ce volume, c'est surtout au spiritualisme expérimental que j'ai demandé la certitude. On a tant abusé du raisonnement que nous n'y pouvons plus croire ; et l'intuition pure resterait sans preuves. Il est étrange que le spiritualisme de l'avenir nous vienne de la patrie de Locke... Science neuve, toute psychologique, mais compromise un moment par le spiritisme qui n'en est que le charlatanisme et l'Alchimie, le spiritualisme expérimental étudie certains phénomènes que le positivisme de bonne foi ne conteste plus... »

Une enquête sur l'état actuel du problème de la destinée humaine, tel est en substance cet In Memoriam, « livre d'amour, de désespoir et d'espérance ».

Parmi les publications qui naissent avec l'année, le Catalogue de journaux et Calendrier d'inscriptions pour 1899 de l'Agence de publicité Rodolphe Mosse à Zurich (succursales et agences dans toutes les principales villes) n'est certainement pas la moins utile et la moins belle.

Au contraire, cette publication très bien conçue en est à sa 32^e édition et jouit d'une réputation justifiée ; elle est d'une grande utilité à toute personne ayant des annonces à insérer dans les journaux quotidiens et dans les autres périodiques.

L'aspect de ce catalogue ne le cède en rien au contenu quant à la bienfaisance ; publié en forme de sous-main, il s'ouvre et est divisé en deux parties. La première partie contient la nomenclature de tous les journaux de l'univers avec les prix d'insertion et tous autres détails. La seconde partie est composée d'un calendrier propre à recevoir toutes sortes d'inscriptions journalières. La couverture, avec titre or en relief, de composition à la mode, est très jolie aussi. Le texte est en allemand et soigneusement imprimé ; une édition française de cette publication aurait un énorme succès, car il n'existe rien d'aussi complet dans ce domaine.

Etat civil de La Chaix-de-Fonds

Des 6 et 7 mars 1899

Recensement de la population en Janvier 1899 :

1899 : 32,238 habitants,
1898 : 31,605

Augmentation : 633 habitants.

Promesses de mariage

De Perrot, Bernard-Auguste-Louis, licencié en théologie, Neuchâtelois, et de Montmollin, Henriette, Neuchâteloise et Vaudoise.
Calame, Louis-Tell, nickeleur, Neuchâtelois et Lüthy, Mathilde, demoiselle de magasin, Bernoise.
Humbert-Droz, Paul-Henri, vigneron et Barbier, Sophie-Alice, couturière, tous deux Neuchâtelois.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)
22699. Enfant féminin, mort-né à Auguste Amstutz, Bernois.
22700. Grand Guillaume-Perrenoud, née Donzè Marie-Mélanie-Hortense, épouse de Paul-Emile, Neuchâteloise, née le 7 février 1842.

Le plus Agréable
THE CHAMBARD
Le Meilleur Purgatif
1895-11

Avis ! Les contrefaçons qu'on tâche de mettre en circulation nous obligent à déclarer que le Pain-Expeller à la marque ancre est le seul véritable.
F. AD. RICHTER & Cie,
Rudolstadt et Olten.

PRIME A NOS LECTEURS

Un abonnement à la Gazette d'Hygiène et d'Economie domestique, journal d'un grand intérêt et d'utilité pratique, rédigé par des spécialistes éminents.

La Gazette d'Hygiène et d'Economie domestique traite, sous une forme claire, en des articles toujours intéressants, les différentes conditions de la vie économique et sanitaire de la famille dans l'ordre privé et dans ses rapports sociaux.

La Gazette d'Hygiène et d'Economie domestique met à la portée de tout le monde la science usuelle, matérielle et morale de l'hygiène bien comprise et de l'existence sagement réglée ; Comment on doit vivre, se préserver, se soigner soi-même et les siens, à tous les âges et dans l'état de santé comme de maladie.

La Gazette d'Hygiène et d'Economie domestique, publiée à chaque numéro des recettes ménagères utiles et des variétés aussi attrayantes qu'instructives.

Cette excellente Revue, dont l'éloge n'est plus à faire, est devenue en quelque sorte indispensable à toute personne soucieuse de son bien-être.

A titre exceptionnel, comme prime à nos lecteurs, la Gazette d'Hygiène et d'Economie domestique accepte des abonnements d'un an au prix réduit de 4 francs (au lieu de 7), pour toute la Suisse.

On s'abonne en adressant 4 francs (mandat-poste) à l'administrateur de la Gazette d'Hygiène, 75, rue de Vaugirard, Paris.

Demandez le numéro spécimen gratuit du TRADUCTEUR à l'Imprimerie A. Courvoisier

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

Teinturerie & Bayer

TÉLÉPHONE

2105-17

Se recommande.

LAVAGE CHIMIQUE

Magasin et Fabrique :

21, RUE DU COLLÈGE 21

THEATRE de la Chaux-de-Fonds
Bureau, 7 1/2 h. Rideau, 8 1/4 h.

Vendredi 10 Mars
Seule Représentation
de l'immense Succès

Cyrano de Bergerac

Pièce héroï-comique à grand spectacle,
en 5 actes,
de M. EDMOND ROSTAND.

Billets à l'avance chez M. Léop. Beck
et Mme Evard-Sagne, 2853-1

Pour plus de détails, voir les affiches
et programmes.

MÉCANICIEN

Dans une importante fabrique de boîtes
peut entrer de suite un bon mécanicien
connaissant bien la partie à fond. Place
stable. — Ecrire, sous chiffres Z. 1770
J., à l'Agence Haassenstein & Vogler,
Saint-Imier. 2890-3

Affaire très sérieuse

Une personne sérieuse et solvable, pou-
vant fournir bonnes références, désire em-
prunter la somme de 2000 fr. au 5 %
et contre bonne garantie. Prière d'adres-
ser les offres et conditions au plus vite
sous chiffres H. B. 2903, au bureau de
L'IMPARTIAL. 2803-3

PIVOTAGES

Un atelier d'échappements ancre et cy-
lindre, pratiquant l'interchangeable, de-
mande à entreprendre des pivotages des
deux genres par grandes séries suivies,
15 à 22 lig. — S'adresser à MM. Dubour-
jal & Paulme, La Roche (Haute-Savoie).
2770-3

A VENDRE

dans une localité industrielle horlogère
du Jura, à 2 minutes de la Gare, une
belle Maison d'habitation, de 3 loge-
ments, beau grand jardin et un grand
verger avec 30 à 35 arbres fruitiers. La
maison pourrait être aménagée pour toute
autre industrie. Offres sous chiffres B. B.
2783, au bureau de L'IMPARTIAL. 2783-2

Graisses

pour chaussures
rendant le cuir imperméable à l'eau

Succès absolu!

Droguerie E. PERROCHET Fils
4, rue du Premier-Mars 4.

MACASIN

A louer au centre des affaires, pour St-
Georges 1900 ou avant, un beau et grand
magasin avec devantures, ainsi qu'un
APPARTEMENT de 4 pièces et dépendan-
ces. 2792-5

S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Pharmacie BOURQUIN

Rue Léopold Robert 39.

Dépôt principal des
-Spécialités-
SUIVANTES: 151 27

Pilules Pink
TISANE DES SCHAKERS
VIN DE VIAL

Warner's Safe Cure
THE CHAMBAUD
PASTILLES GERAUDEL
FARINE D'AVOINE KNORR

Farine Nestlé
COGNAC et SIROP GOLLIEZ
LAIT CONDENSÉ DE CHAM

Savon de Tormentille
LAIT STÉRILISÉ

Cascarine Leprince

Restaurant des Armes-Réunies

(Grosser Saal)
Sonntag den 12. März 1899
Abends 8 Uhr 2846-2

KONZERT

gegeben vom
Grütli-Männerchor

Nach dem Konzert: TANZ.
Eintritt: 60 Cts.

Billete im Vorverkauf à 50 Cts. bei HH.
Bisang, Coiffeur; Tschäppât, Coiffeur;
Café Jean Reichen; Café Wetzler; Café
Jean Gysi; Hôtel zur Sonne; Café Bieder-
mann.

Zu zahlreichem Besuche ladet freund-
lichst ein
Der Grütli-Männerchor.

Caoutchouc

COUSSINS à air, MATÉLAS à eau
pour malades. 2566-3

Objets de pansement

Rue Léopold-Robert 41, J. Lonstroff
La Chaux-de-Fonds 2892-3

Termineur.

Un horloger con-
naissant à fond l'ache-
vage et la retouche de la pièce ancre, désire-
rait entrer en relations avec un fabricant qui lui
fournirait mouvements et boîtes pour pié-
ces soignées ou bon courant. Sérieuses
références. — S'adresser à l'Agence Haas-
enstein & Vogler, La Chaux-de-
Fonds. H-709-c 2892-3

On demande de suite bon
Emailleur H-1782-3

connaissant les émaux finiqués, ainsi que
deux à trois 2889-3

Peintres

paillonneuses. — S'adresser chez M. Ju-
les Arnould, Saint-Imier.

Calligraphie

Le Prof. PETOUD bien connu
par sa méthode avec laquelle il
transforme la plus mauvaise écriture
en 12 leçons, ouvrira le cours
annoncé le 20 Mars. H-685-c
S'inscrire de suite Poste res-
tante, Chaux-de-Fonds. 2801-1

Appartements

A louer pour St-Georges 1899, ense-
mble ou séparément, deux beaux apparte-
ments de trois grandes pièces chacun au
deuxième étage de la maison rue Fritz-
Courvoisier 11. Exposition en plein soleil.
— S'adresser au Bureau du notaire A.
QUARTIER, rue Fritz-Courvoisier 9.
H-577-c 2889-4

GUSTAVE HOCH

Rue Neuve 11
La Chaux-de-Fonds

Graines potagères. — Céréales à grand rendement. 2550-3

Graines fourragères. — Compositions p^r prairies et gazons.

Graines de fleurs. — Oignons à fleurs. — Anémones, Bego-
nias, Dahlias, Gladiéuls et renoncules.

Tous les articles se rattachant au commerce de graines.
Maison de contrôle. — Catalogues franco

La maison n'a pas de succursales, mais bien des dépôts

POUDRE DENTIFRICE SPECIALE

(Recommandée par les médecins)
Cette poudre blanchit les dents en 2 jours et prévient la carie
Exiger sur chaque boîte le nom de l'inventeur
Le D^r A. BOURQUIN, pharmacien 149-19

J'ai, pendant de nombreuses années, cherché, mais en vain, une poudre dentifrice
qui, si elle ne me rendait les dents d'une blancheur absolue, arrêtât tout au moins la
carie. Après avoir entendu parler de la poudre dentifrice du D^r A. Bourquin, phar-
macien-chimiste, j'en ai fait l'essai. Au bout de 2 jours, mes dents devinrent blanches
et la carie cessa, résultat que je n'osais espérer. MAURICE PICARD.

A LOUER

à proximité du village deux magnifiques petits LOGEMENTS composés chacun
de 3 pièces, cuisine et dépendances, avec grande galerie style Chalet Suisse, sont à
louer, soit séjour d'été de campagne, ou selon désir à l'année; conviendraient aussi
pour personnes désirant faire des cures de lait. Belle situation. — S'adresser
LAITERIE MODERNE, place du Marché 2. 5350-7

Alliance Evangélique

Au Temple national, Diman-
che 12 courant, à 8 heures du
soir, Conférence par M. le pasteur
F. THOMAS de Genève, sur cette
question: H-705-c 2838-3

Quel Christ avez-vous ?

On demande

de suite
2 ou 3 bons PIVOTEURS

pour pièces ancre. — S'adresser à la Fa-
brique Walther GEBEL, St-Imier.
H-1766-J 2888-3

Toiles cirées nappages.

Toiles cirées toutes teintes.
Toiles cirées pour buffets.
Passages-Linoléum.
Devants de lavabos lino-
léum. 1603-290

Devants de portes.
Mallets et Valises.
Plaids et Sacoques.
Paniers-Eponges.
Plumeaux. — Tappe-meu-
bles.

Paumes. — Marbres.
Cordes à sauter.

Au BAZAR NEUCHATELOIS
Modes-Corsets.

Escompte 3 %

Les factes de suite sur le
linge sont enlevés instanta-
nement par la Réfection
Finiel. 50 centimes par boîte dans
les épiceries, drogueries et au
Dépôt général de Gros
Papiers et Genève 2804-49

Cognac Rhum

Fine-Champagne

JÉRÔME FOURNIER

de la Maison
Fournier, Giovanni et C^o, Genève
visitera sa clientèle du 1^{er} au 31 Mars.

Bourgogne, Mâcon, Beaujolais, Cha-
blis, de la maison REGNIER et MOSER,
à Dijon, BORDEAUX, de la maison N.
JOHNSTON, à Bordeaux. 2619-1

Cognacs PELLISSON à Cognac.

BAUX à LOYER

en vente à la librairie
A. COURVOISIER.

Secrets

Petit Pierre & Co, la Chaux-de-
Fonds, deman-
dent bons faiseurs de secrets pour boîtes
or, capables de livrer rapidement. 2706-2

Modiste

Une jeune fille est demandée pour
apprendre à fond l'état de Modiste. —
S'adresser chez A. Cowell-Graf, Modes,
Hirschengraben 15, LUCERNE. 2693-1



Ferme à louer

Pour cas imprévu, à louer pour Saint-
Georges 1899, à 30 minutes de la Chaux-
de-Fonds, une ferme avec restaurant,
pour la garde de 8 vaches et un cheval.
S'adresser à M. Théodore Schær, négo-
ciant en vins, à la Chaux-de-Fonds. 2700-1

Appartement

A louer pour St-Georges ou fin Mai 1899,
rue Léopold-Robert 10, un bel appartement
de 7 pièces et dépendances. — S'y adre-
ser. 2555-3

LAIT STÉRILISÉ

et Lait humanisé
de la Société d'Industrie laitière
Yverdon 8477-44



Le meilleur
alliment pour
enfants en
bas âge et
personnes
soumises
au régime
du lait et
souffrant
de l'esto-
mac.

Qualité supérieure garantie,
recommandé par MM. les médecins.

DEPOTS

Droguerie E. PERROCHET Fils
4, Rue du Premier-Mars 4
LA CHAUX-DE-FONDS et
dans les Pharmacies

Paul Monnier et Louis Barbezal

Locaux

Pour cas imprévu, à louer pour époque
à convenir des locaux à l'usage d'atelier,
13 fenêtres, très bien situés, avec force et
lumière électrique. Gaz installé. 1927-5
S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

A LOUER

à partir de la Saint-Georges, le Chalet
des Cornes-Morel, comprenant un lo-
gement de 5 pièces, remises, grange et
écurie, ainsi qu'un pré de 16,000 m², d'un
excellent rapport. H-536-c 2258-5*
S'adresser à M. Emile Farny.

Pour propriétaires

A vendre une bonne et belle
chienne de garde, race Saint-
Bernard, âgée de 15 mois.
S'adresser chez M. Jean
Rickli, à Serrières. 2913-2

Le Corricide Bourquin

guérit sûrement et sans danger
Cors, Durillons, Verrues
Prix du flacon. 1 fr. 25.
Envoi au dehors contre 1 fr. 35 en timbres-
poste. 667-21*

DÉPÔT UNIQUE PHARMACIE BOURQUIN

39, rue Léopold Robert 39.

CONFERENCES

DE
M. le Pasteur FRANK-THOMAS

Samedi 11 Mars, à 8 1/2 heures du soir,
A la Jeunesse (Salle de la Croix-
Bleue).

Dimanche 12 Mars, à 9 1/2 heures du
matin, Prédication (Temple indépendant),
Dimanche 12 Mars, à 8 heures du soir,
Conférence (Temple national).

Lundi 13 et Mardi 14 Mars, à 8 1/2 h.
du soir, Conférence (Temple indépen-
dant). 2891-9

Dimanche, Lundi et Mardi, à 4 1/2 h.
du soir, Etudes bibliques (Oratoire).

Si vous tousez

prenez les
Lozanges

à la sève de bourgeons frais de sapin
préparés avec soin par

Ed. Perrochet fils

DROGUISTE 2899-6
LA CHAUX-DE-FONDS

Avis. On désire placer et jusqu'à sa
majorité une FILLETTE âgée
de 11 ans. — S'adresser sous initiales J.
J. 2907, au bureau de L'IMPARTIAL. 2907-8

Employé

Jeune homme de la Suisse allemande,
ayant terminé son apprentissage dans un
commerce de fers et quincaillerie et pos-
sédant quelques connaissances de la lan-
gue française, cherche une place comme
employé dans un commerce analogue. —
Adresser les offres sous chiffres Z. J.
1709, à M. Rodolphe Mosse, Zurich
(Zc 1509) 2900-2

Un horloger

connaissant la boîte et le
secret cherche place pour
le jouage des boîtes. 2844-1
S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Une personne

abstinente, à la veille
de se marier, connais-
sant la comptabilité et la correspondance
française, désire entrer dans un bureau
ou dans un magasin quelconque pour
tenir la comptabilité et les travaux de bu-
reau. Références à disposition. Préten-
tions modestes. — S'adresser chez M. Bre-
guet-Sandoz, rue Saint-Pierre 6. 2697-1

Une sommière

honnête, cherche une
place dans un café
ou restaurant. — S'adresser chez M. P.
Muller, rue des Fleurs 11. 2660-1

Une personne

d'âge mûr, très recom-
mandable, sachant faire
un ménage soigné, cherche une place dans
un ménage de 2 ou 3 personnes ou chez
une dame ou un monsieur seul. — Pour
renseignements, s'adresser à la Boulan-
gerie Viennoise, ou rue de la Paix 97, au
2^{me} étage. 2682-1

Une dame

demande à laver
de linge ou
faire des bureaux. — S'adresser rue de
l'Industrie 30, au pignon. 2690-1

Visiteur.

Un bon visiteur, connaissant
bien la fabrication des petites
pièces cylindre est demandé par une mai-
son de la place. Références exigées. —
Faire les offres par écrit case postale 653.
2691-1

Emailleurs.

Deux bons émailleurs,
ainsi qu'un bon dégris-
sateur-limeur, trouveraient de l'occu-
pation suivie. — S'adresser chez M. Alfred
Spori, fabricant de cadrans, Quai du Bas
19, BIENNE. 2667-1

Graveurs.

Place pour un ou deux gra-
veurs d'ornements. Entrée à
volonté. 2704-1
S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

On demande

un lacheur-décoteur,
bien au courant de l'échap-
pement ancre et cylindre, 1 repasseur
en blanc pour répétitions, 1 remonteur
pour petites pièces. — S'adresser au comp-
toir Ditisheim et Cie, rue Daniel Jean-
Richard 44. 2675-1

Apprentie.

On demande une jeune fille
comme apprentie polis-
seuse de boîtes or; à défaut, une per-
sonne pouvant disposer de quelques heu-
res par jour. — S'adresser rue du Tem-
ple-Allemand 13, au pignon. 2698-1

Commissionnaire.

On demande une
jeune fille libérée
des écoles. — S'adresser rue Daniel Jean-
Richard 19, au 2^{me} étage. 2673-1

Appartement.

A remettre pour Saint-
Georges un appartement
de 3 pièces et dépendances. — S'adresser
Place d'Armes 15, au 1^{er} étage, à droite. 2682-1

Chambre.

A louer, au centre du village,
une chambre non meublée,
exposée au soleil, à une personne de mor-
talité. 2684-1
S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Représentant

Une fabrique de Chaux hydraulique du Jura cherche représentant sérieux et capable pour la place de la Chaux-de-Fonds et des environs.

J. GAHLER CERAVATTE POUR MESSIEURS 10 PLACE NEUVE, 10

Tailleuse. Mlle BERTHE NICOLET se recommande aux dames de la localité pour tout ce qui concerne sa profession, soit en journées ou à la maison.

MODISTE

Une bonne maison de Modes de Zurich demande une assujettie-Modiste. Vie de famille.

Ateliers

A louer, de suite ou pour époque à convenir, le 2^{me} étage de la maison rue du Progrès 9-b, et un LOGEMENT sur le même palier du n° 97.

Un jeune homme honnête et fidèle, parlant l'allemand et le français, cherche place de commis ou commissionnaire dans un bureau ou magasin.

Commis. Jeune homme corse, répondant en français, italien et espagnol, connaissant la comptabilité, ayant une belle écriture, au courant de la fabrication d'horlogerie et de l'expédition demande place.

Une personne capable cherche des écritures à faire si possible à domicile pour tout ce qui concerne la tenue des livres en partie double, copies ou autres travaux de bureau.

Une fille âgée de 18 ans, sachant le français et un peu l'allemand, cherche place comme bonne d'enfants.

Demoiselle de bureau, parlant et écrivant le russe, le français et l'allemand, cherche place dans fabrique d'horlogerie.

Cuisinière. Une fille israélite, Alsacienne, demande à se placer comme cuisinière.

Une demoiselle munie de bonnes références cherche place pour aider dans un commerce quelconque.

Une dame sérieuse, expérimentée dans le commerce, munie de bons certificats, désire place comme dame de magasin.

Une jeune fille aimant les enfants cherche une place de suite comme bonne d'enfants.

Journalière. Une personne expérimentée se recommande pour des journées, soit pour laver ou écurer; à défaut, faire des heures.

Acheveur-décoteur habile en petites boîtes or et secrets et connaissant le remontage ancre soigné, est demandé tout de suite.

Graveur. Un bon ouvrier graveur sur argent trouverait à se placer de suite à l'atelier Fl. Amstutz fils, à St-Émier.

Boitier. On demande un bon acheveur pour les petites pièces or.

Sertisseur. On demande de suite pour la Vallée-de-Joux, un bon sertisseur à la machine, ainsi qu'un bon remonteur de rouages.

Ressorts. On demande de suite 2 ouvriers faiseurs de ressorts, sachant rogner et adoucir.

Remonteur. Un bon remonteur fidèle dans son travail pour petites pièces trouverait place dans un comptoir de la localité.

Aiguilles. On demande une bonne adoucisceuse d'aiguilles; ainsi que deux jeunes filles pour différents travaux.

Repasser. Un bon repasseur de montres Roskopf trouverait occupation régulière à la Fabrique Wille et Cie, rue du Temple Allemand 47.

Emailleur. On demande un bon ouvrier émailleur, connaissant la partie à fond, sachant faire les couches à l'eau et spatuler.

Remonteurs. On demande un ou deux jeunes remonteurs dans un comptoir, où ils auraient l'occasion d'apprendre une bonne partie très bien rétribuée.

Polisseuses. On demande deux ouvrières polisseuses de boîtes or (fort gage); plus une apprentie, elle peut être entièrement chez ses patrons.

Réglages. On demande une bonne régleuse pouvant entreprendre par semaine 15 à 20 cartons de réglages, genre Roskopf bon courant.

Peintre en meubles est demandé de suite. S'adresser à M. Frédéric Magnin, la Jaluze, Locle.

Jeune fille. On demande une jeune fille pour aider au ménage et faire les commissions.

Domestique. On demande un bon domestique connaissant bien le bétail. Moralité exigée.

Apprentie. On demande de suite ou pour le mois d'avril une jeune fille comme apprentie tailleuse.

Commissionnaire. Un comptoir demande une jeune fille comme commissionnaire.

Apprenti. On demande un apprenti gainier.

Nickeleur. On demande un bon ouvrier nickelleur pour la machine, régulier au travail.

Graveur. A l'atelier H.-A. Chatillon, rue du Parc 66, on demande de suite ou dans la quinzaine un bon ouvrier graveur d'ornements.

Pivoteurs et acheveurs d'échappements ancre sont demandés de suite.

Assujettie. On demande pour Lausanne une jeune fille honnête, voulant se perfectionner dans le métier de couturière.

Jeune fille. On demande une jeune fille suffisamment au courant des travaux de ménage pour un petit ménage soigné.

Un jeune homme honnête est demandé de suite pour faire quelques commissions par jour.

Servante. On demande de suite une jeune fille pour un ménage de 2 personnes.

Apprenties. On demande de suite 2 jeunes filles pour leur apprendre une partie de l'horlogerie.

Remonteur d'échappements et finissant gènes Roskopf sont demandés. Places stables; ouvrage assuré.

Remonteurs. On demande deux bons remonteurs pour petites pièces, dont un bien au courant de la mise en boîtes.

Servante. Une servante sachant bien cuisiner et connaissant les autres travaux de ménage est demandée dans une famille sans enfants.

Appartements. A louer pour le 11 novembre prochain dans une maison qui se construira cet été à la rue du Nord 13 de beaux appartements modernes de trois chambres, bout de corridor, balcon, jardin.

Chambre. A louer de suite ou pour le 15 mars, une jolie chambre meublée, au soleil, très indépendante, à une personne de moralité et travaillant dehors.

A louer pour cas imprévu, pour le 23 Avril 1899, un deuxième étage de 3 chambres et cuisine, à la rue Jaquet Droz 14.

Chambre. A louer de suite une helle chambre meublée, au soleil, à un monsieur de toute moralité, travaillant dehors.

Chambre. A louer de suite 2 chambres non meublées et indépendantes.

Chambre. A louer de suite une jolie chambre bien meublée et indépendante, à un Monsieur travaillant dehors.

Magasin à louer pour le 23 avril avec petit appartement exposé au soleil et situés sur un grand passage.

A louer pour Saint-Georges, ou pour toute autre époque à convenir, un LOCAL de 12 m. de long sur 8 m. de largeur.

Chambre. A louer une chambre bien meublée à des personnes travaillant dehors, située près du Collège de la Promenade et de la gare de la Place d'Armes.

Chambre. A louer une jolie petite chambre meublée à un monsieur de toute moralité.

Chambre. A louer une chambre bien meublée et indépendante, à un monsieur tranquille, de toute moralité et travaillant dehors.

Chambre. On offre à louer de suite une belle chambre meublée, à un monsieur de toute moralité, travaillant dehors.

Chambre. On offre à louer de suite une belle chambre meublée, à un monsieur de toute moralité, travaillant dehors.

Chambre. A louer une jolie chambre meublée, indépendante et au soleil levant.

Appartement. A louer pour le 23 Avril prochain, un appartement de 4 pièces, avec grand corridor; lessiverie dans la maison.

Appartements. Sur le même palier, 2 beaux appartements modernes de 3 chambres, 1 cabinet, cuisine et dépendances, sont à louer pour St-Georges 1899.

Chambre. A louer de suite, à une personne tranquille et travaillant dehors, une chambre meublée et exposée au soleil.

Appartement. A louer le 2^{me} étage, au besoin, on le partagerait en deux appartements, dont un de 5 et l'autre de 3 pièces.

Logements à louer de suite ou pour Saint-Georges. S'adresser à M. Albert Pécaut-Dubois, rue de la Demoiselle 135.

A louer pour Saint-Georges, près de la place du Marché, un joli logement de deux grandes chambres, un cabinet, corridor et alcôve.

A vendre pour cause de santé un tour aux débris et carrés lapidaire. Très bas prix.

A vendre 1 lit en fer complet à deux personnes (60 fr.), ainsi qu'un chien de petite race.

A vendre à bas prix une charrette neuve à 2 roues pouvant servir pour menuisier, couvreur, gypseur ou métier analogue.

A vendre faute d'emploi un joli canapé à coussins, recouvert en reps grenat, plus deux baldaquins or, une banquette pour fenêtre et une petite glace.

Théâtre. A vendre ou à échanger contre des montres, une belle jumelle de théâtre en nacre, monture jaune.

A vendre un cheval bon pour le travail. S'adresser chez MM. Joset frères, à Biaufond.

A vendre avantageusement les outils de polisseuse d'acier avec l'établi, une machine à coudre « Singer », ainsi qu'un accordéon Amez-Droz à 2 rangées.

Bicyclette A vendre, faute d'emploi, un vélo pneumatique, marque Rochet, très bien conservé.

Occasion unique. A vendre de suite un canapé noyer, crin animal, et une commode noyer avec fronton et ciselure neufs.

Vélo peu usagé, bonne marque anglaise, en excellent état, est à vendre à de très bonnes conditions.

On demande à louer pour St-Georges ou époque à convenir, un logement de 7 à 8 pièces, dont une partie pour servir d'atelier et l'autre d'appartement.

Demoiselle travaillant dehors, demande à louer chambre meublée, indépendante.

On demande à louer pour le 1er ou le 23 avril, dans une maison d'ordre, un logement moderne de 3 chambres et dépendances.

LOCAL. On demande à louer, au plus vite ou pour époque à convenir un LOCAL, bien situé, pouvant être aménagé à l'usage de bureau et de FONDERIE.

On demande à louer pour le mois de mai ou juin un logement de 2 pièces, exposé au soleil et situé dans le quartier de la Beille, si possible.

Une demoiselle solvable, travaillant dehors, demande à louer une belle chambre meublée et indépendante.

Un jeune ménage sans enfant demande à louer pour St-Georges un appartement moderne de 3 pièces, situé dans une maison d'ordre.

Trois personnes tranquilles et solvables demandent à louer pour le 23 avril ou époque à convenir un LOGEMENT de 3 chambres, exposé au soleil.

On demande à acheter d'occasion un pupitre à 2 corps, si possible avec casiers.

On demande à acheter un LIT à 2 personnes, 1^{re} qualité, crin animal blanc.

On demande à acheter d'occasion une fournaise avec soufflet.

On demande à acheter des lots de mouvements, pièces à clef et remontoir, en tous genres.

On demande à acheter d'occasion un petit balancier pour frapper marques ou petits découpages.

On demande à acheter quelques milles bouteilles fédérales.

On demande à acheter d'occasion un store pour devant de maison, de 9 mètres de long.

A vendre pour cause de santé un tour aux débris et carrés lapidaire.

A vendre 1 lit en fer complet à deux personnes (60 fr.), ainsi qu'un chien de petite race.

A vendre à bas prix une charrette neuve à 2 roues pouvant servir pour menuisier, couvreur, gypseur ou métier analogue.

A vendre faute d'emploi un joli canapé à coussins, recouvert en reps grenat, plus deux baldaquins or, une banquette pour fenêtre et une petite glace.

Théâtre. A vendre ou à échanger contre des montres, une belle jumelle de théâtre en nacre, monture jaune.

A vendre un cheval bon pour le travail. S'adresser chez MM. Joset frères, à Biaufond.

A vendre avantageusement les outils de polisseuse d'acier avec l'établi, une machine à coudre « Singer », ainsi qu'un accordéon Amez-Droz à 2 rangées.

Bicyclette A vendre, faute d'emploi, un vélo pneumatique, marque Rochet, très bien conservé.

Occasion unique. A vendre de suite un canapé noyer, crin animal, et une commode noyer avec fronton et ciselure neufs.

Vélo peu usagé, bonne marque anglaise, en excellent état, est à vendre à de très bonnes conditions.

A vendre une poussette encore bien conservée.

Canaris. A vendre plusieurs paires de canaris bons chanteurs, ainsi que deux grives, bonnes musiciennes.

A vendre un salon en velours frappé et une armoire à glace, plus un lit complet noyer, 1 potager à gaz.

Ménage complet au prix exceptionnel de 405 fr. 1 lit noyer 2 places, très beaux et très gros.

Halle aux Meubles, St-Pierre 14

A vendre un lit complet très propre; prix 80 fr.

Oiseaux. A vendre un grand choix de très beaux et très gros.

A vendre un potager en bon état, avec four et bouilloire en cuivre, divers meubles de salle à manger.

4 Tableaux à l'huile, sont à vendre à de bonnes conditions.

Mulâtres. A vendre de beaux jeunes mulâtres-chardonnerets, de l'année 1898, très bons chanteurs.

A vendre deux beaux petits ovales de la contenance de 500 et 644 litres.

A vendre d'occasion et à très bas prix un beau bain de siège et une couleuse.

A vendre un CHEVAL de 3 ans, bon pour le trait.

A vendre pour cause de santé deux tours aux débris lapidaire, en bon état.

Piano usagé, à vendre; prix raisonnable. S'adresser au Café de l'Arsenal.

A vendre un outillage complet de peinture en cadrans, deux burins fixes, deux volières avec plusieurs canaris mâles et femelles.

Perdu mardi après midi, dans les rues du village, un portemonnaie contenant une certaine somme d'argent.

Perdu. Mardi 28 février, vers midi, un livre a été perdu, de la Place d'Armes à la rue de la Demoiselle.

Perdu dans les rues du village un bracelet argent avec pierres bleues.

Monsieur Emile Perrenoud et ses enfants ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qui vient de les frapper en la personne de leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, tante et parente

Madame Hortense PERRENOU née Donzé que Dieu a rappelée à Lui Mardi, dans sa 57^{me} année, après une courte et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 8 mars 1899. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister aura lieu Vendredi 10 courant, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire: rue du Soleil 13. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Messieurs les membres de l'Union syndicale des ouvriers graveurs et guillocheurs, sont priés d'assister la Vendredi 10 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Madame Hortense Perrenoud, épouse de M. Emile Perrenoud, leur collègue.

Le Comité.

Pour obtenir promptement des Lettres de faire-part deuil, de fiançailles et de mariage, s'adresser PLACE DU MARCHÉ 1, à l'Imprimerie A. COURVOISIER

qui se charge également d'exécuter avec célérité tous les travaux concernant le commerce et l'industrie. Travaux en couleurs. Cartes d'adresse et de visites.

— Vous dépassez vos limites, mon garçon... Si un gardien vous apercevait.

Charlot n'a pas l'air d'entendre.

Il s'avance toujours, un bon sourire aux lèvres.

Il s'arrête devant le berger, répétant.

— C'est drôle ! C'est drôle !

— C'est moi que vous trouvez drôle ?

— Non, mais je voudrais vous demander...

— Quoi ? Du tabac ? C'est défendu, vous savez bien.

— Est-ce que vous êtes de ce pays, vous ?

— Non, mais il y longtemps qu'on m'y a envoyé

— Et auparavant, où étiez-vous ?

— A Paris. Pourquoi ?

— Moi aussi, dit Charlot, moi aussi, j'étais à Paris...

— Ça n'a rien de surprenant, fit le berger avec philosophie, la ville est si grande...

— Et peut-être bien que je vous dirais, moi, ce que vous faisiez à Paris et où vous habitiez...

— Vous êtes donc sorcier ?

— Rue de la Parcheminerie, hein ?...

— Juste, fit l'autre ébahi.

— Chez la Berlaude...

— Oui, oui... Qui est-ce qui vous a raconté ça ?...

Charlot s'approcha encore. Le chien gronda.

Un coup de pied le fit taire de nouveau. Charlot avait des larmes dans les yeux.

— Ça ne vous rappelle rien, la Berlaude ?

— Si, des coups, et encore des coups !... et ma pauvre jambe...

— Et c'est tout. Ça ne vous rappelle que ça ?

Le berger ne répondit pas. C'était lui maintenant qui considérait Charlot avec surprise, avec attendrissement aussi, car ses lèvres se mirent à trembler... ses yeux se mouillèrent...

— Il y avait aussi Charlot, dit-il, le petit Charlot...

Charlot tomba dans ses bras...

— Mon Criquet, mon pauvre Criquet !...

— C'est toi ! c'est toi ! Mon petit Charlot ! Ah ! mon Dieu, quelle rencontre ! Quel bonheur ! Comme tu es grand... Jamais je n'aurais pu te reconnaître, moi ! Et pourtant, c'est ta figure, c'est tes yeux... C'est ta façon de regarder en souriant surtout... Oh ! que je suis content, mon Charlot.

Et Charlot qui riait et pleurait ne trouvait que : « Mon Criquet ! »

Puis ils s'assirent sur la terre gelée et après être restés longtemps sans rien dire, heureux de cette rencontre, et les mains unies, ils se racontèrent brièvement leur histoire.

Celle de Criquet était courte : on l'avait envoyé à la Motte-Beuvron, directement de la rue Denfert, et il était resté là.

Quant à Charlot, il fit pleurer plus d'une fois Criquet par le récit de ses infortunes et dans son histoire revint bien souvent le nom de son amie Bertine.

Ils se séparèrent, mais ils se promirent de se voir le plus souvent possible.

La première fois que Charlot réussit à écrire à Bertine, — et ce fut Criquet qui se chargea de sa lettre, — il dit : « J'ai retrouvé Criquet, mon pauvre Criquet ! Il ne me manque que toi pour être bien heureux ! »

Et ce fut bientôt sa pensée constante : revoir Bertine.

Il se sentait courageux et fort. Il pouvait travailler

librement et nourrir Bertine, si Bertine ne trouvait pas d'ouvrage.

De plus, son injuste détention, si large et douce qu'elle fût, lui pesait lourdement.

L'idée de s'enfuir lui était venue depuis longtemps.

Mais ce fut Borouille qui lui en parla le premier.

Borouille n'avait réussi à se faire envoyer de Mettray à La Motte que parce qu'il savait que là il serait moins surveillé.

Il s'en ouvrit un jour à Charlot.

— Oui, dit le petit, moi aussi j'ai envie de partir... Je suis assez robuste pour travailler et pour gagner ma vie...

Borouille lui adressa un regard de mépris.

Lui, s'il comptait sur sa liberté, ce n'était point pour travailler. Il grommela, avec un mauvais rire :

— Toi, tu feras comme moi, petiot, ou bien nous nous fâcherons.

Alors, Borouille exposa son plan : se défilier de la turne, c'était facile ; on se jette dans les bois et personne ne sait la route que vous avez prise. Mais le chienient, c'est qu'on n'avait pas le rond ! Et pas un vêtement non plus, à part l'uniforme fait exprès pour attirer les yeux de la gendarmerie.

Charlot avait prévu le cas.

— Pour l'argent, dit-il, je n'en ai pas non plus, tu le sais.

— J'en trouverais vite, moi... dit Borouille, ne sois pas inquiet.

— Tu ne voleras pas, je suppose ?

— Non, non, laisse-moi faire. L'argent, ça me regarde...

— Reste la question des vêtements. Je m'en charge. J'en ai déjà parlé une fois à Criquet. C'est Criquet qui nous procurera des vieux vêtements à lui, un complet en velours et un autre en toile...

— Bon, cela ! Eh bien, nous pouvons décamper.

— Criquet nous apportera les vêtements dans la taille de bouleaux près de la limite. Nous nous habillerons là et nous filerons... Mais où irons-nous ?

Borouille fit un geste vague.

— Au hasard, petiot. Et si tu veux m'obéir et si tu as confiance en moi, nous serons bientôt riches.

— Oui, mais je ne veux pas que tu voles, tu entends ?

— Laisse-moi faire...

— Cinq jours après, l'occasion leur fut offerte. A midi, Charlot avertissait Criquet, qui, deux heures après, lui faisait signe de loin, en lui montrant le taillis de bouleaux, que tout était préparé. Charlot et Borouille s'éloignèrent avec indifférence, sans avertir leurs camarades. Ils filaient dans un fossé dont les broussailles les dissimulaient complètement.

En cinq minutes ils furent près des vêtements. Quelques secondes plus tard, ils avaient quitté l'uniforme de la colonie, qu'ils enterrèrent dans le sable.

Ils allaient s'élancer en courant dans le bois, lorsqu'un craquement de branches les fit tressaillir.

C'était Criquet, l'honnête Criquet, qui les rejoignait glopin-clopant.

(A suivre.)

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

DE

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement : Un an, fr. 10; six mois, fr. 5; trois mois, fr. 2.50

Les Enfants Martyrs

PAR

JULES MARY

DEUX INNOCENTS

DEUXIÈME PARTIE

Par les grandes Routes

Vers neuf heures, les portes s'ouvraient de nouveau; un homme entra : Mabillot.

Il lui dit deux mots seulement :

— Eh bien, es-tu plus sage ?

Elle resta muette.

Il la secoua, croyant qu'elle dormait. Elle se leva et alla se mettre au bout de la pièce.

— Allez-vous-en, dit-elle; je vous hais et je vous méprise!...

— Adieu donc, ma petite, dit-il en ricanant.

— Adieu.

— C'est toi qui l'auras voulu.

Elle était de nouveau seule. Elle se rassit, infiniment triste. Dans quelques heures, elle serait en prison.

— Mon Dieu, dit-elle, personne n'aura donc jamais pitié de moi ?

V

Charlot avait été interné à la colonie pénitentiaire agricole de la Motte-Beuvron. C'est un vaste établissement érigé sous le second Empire, et qui devait servir de château de chasse à Napoléon III. Les événements et le hasard qui conduit souvent la destinée des empires en ont fait un réceptacle de vauriens qu'une administration sage essaie de redresser.

Quatre ou cinq cents hectares de terres cultivables, de semis de sapins et de bois, dépendent de la colonie, qui est traversée par le cours sinueux du Beuvron.

Les enfants envoyés là sont soumis à un régime sé-

vère de travail et de discipline, sous la surveillance des gardiens à tunique gros vert et passepoils jaunes, — uniformes des pénitenciers.

Ils sont employés dans les champs toute l'année, en dehors des heures qu'on ne les oblige pas à consacrer à l'étude, à la gymnastique, à la musique. Parfois même quelques-uns, après plusieurs années pendant lesquelles ils ont donné des preuves de sagesse et de repentir, sont placés, libérés, en dehors de la colonie, chez des châtelains des environs, où ils servent de palefreniers, de piqueurs quelquesfois, ou de valets de chiens. Ils en sortent pour faire leur service militaire et y reviennent. Ceux-là sont hors de danger.

Mais tous ne montrent pas d'aussi bonnes dispositions.

Ils jouissent, en somme, dans leurs travaux en plein air, d'une liberté relative. On les envoie, par groupes, travailler la terre, bêcher, sarcler, labourer, herser, faucher, jardiner, moissonner. Ou bien, dans les bois, ils font les coupes hivernales, ou bien ils conduisent les troupeaux, ou bien on les occupe dans les étables.

Les gardiens du pénitencier sont insuffisants à les surveiller tous, lorsqu'ils sont ainsi dispersés.

Les évasions sont donc des plus faciles.

Mais l'uniforme du travail des pupilles, veste de grosse toile grise, large pantalon de toile de même couleur, béret de laine bleue à pompon rouge, fait bien vite reconnaître les jeunes révoltés.

L'évasion est signalée dans les gendarmeries voisines et les petits sont reconduits à la colonie.

Pas tous cependant. Les plus énergiques restent introuvables.

Charlot aimait le grand air.

Il ne fut pas malheureux à la Motte-Beuvron.

A son arrivée, on le garda pendant assez longtemps en surveillance particulière, afin d'étudier sa nature.

Le rapport qui l'accompagnait à la colonie et qui était signé de M. Linard, le directeur de l'agence, le représentait comme une mauvaise tête. Il avait donné à plusieurs reprises des preuves de violence, d'insubordination. Il sortait toutes les nuits de la fabrique pour aller à Saint-Remy retrouver une petite fille qu'il avait débauchée malgré son jeune âge. Enfin il était représenté comme ayant commis une tentative de vol, à la suite de laquelle il avait assommé et blessé grièvement un enfant infirme qui voulait le repousser.

Dans ces conditions, il ne paraîtra pas surprenant que le directeur du pénitencier ait eu contre Charlot l'esprit prévenu.

Lorsque le petit arriva et comparut devant lui, il fut

donc fort surpris de trouver un enfant à gentille figure éveillée, les yeux doux et rieurs, la bouche très gaie et fraîche, un air de franchise et d'honnêteté répandu sur cette jolie physionomie.

Il fut même si surpris qu'il demanda :

— Vous êtes bien Charlot, de l'agence de Maubeuge ?

— Oui, monsieur... Je viens de la fabrique Laverjol...

Le directeur se dit que cet enfant avait été calomnié ou qu'il était un profond et exécrable hypocrite, destiné à devenir criminel.

En surveillance on ne remarqua rien d'anormal chez Charlot. Il était doux, poli, extrêmement intelligent. C'était à croire qu'il existait deux enfants du même nom.

Le directeur était habitué à tant de ruses chez les petits colons, il maniait depuis tant d'années de si perverses natures, qu'il se tenait quand même sur ses gardes.

Tant que Charlot restait interné, il ne put donner de ses nouvelles à Bertine.

Mais, bientôt, on le fit travailler comme les autres. On l'employa au jardinage, tout près du château et sous l'œil vigilant d'un gardien.

Il réussit pourtant à faire jeter à la poste un billet à Bertine.

Ce fut au jardinage qu'il fit la connaissance d'un détenu qui bêchait et piochait près de lui avec une rare vigueur.

Bien qu'il parût très jeune encore, presque adolescent, ce dernier était grand, découplé, vigoureux. Ses robustes épaules trahissaient une force précoce que ne démentait pas sa nuque de taureau. Son visage hardi était éclairé par des yeux noirs très grands, durs, presque sauvages. Il avait le front large, têtue, aplati et comme renfoncé aux tempes.

Il était récemment arrivé à la colonie de Mettray, où il avait été envoyé à la suite de plusieurs vols à l'étalage.

A Mettray, ses témoignages de repentir lui avaient valu d'être transféré au pénitencier de La Motte.

On l'y garda deux mois en surveillance, puis on se décida à l'employer au dehors dans une quasi-liberté.

Jusqu'à présent, on n'avait pas eu à se plaindre de lui.

Après avoir travaillé silencieusement pendant deux heures, les jeunes gens venaient de se redresser et, les bras appuyés sur leurs bêches, ils respiraient un peu.

Ils se regardèrent curieusement.

Le plus grand dit :

— Est-ce qu'il y a longtemps que tu turbinas à la boîte ?

— Deux mois, seulement.

— Juste comme moi. Je venais de Mettray, un sale trou.

— Moi, j'étais en fabrique.

L'autre prit un air gouailleur :

— Mais pour entrer ici, monsieur avait un métier dans le monde des escarpes ? Monsieur n'a pas été envoyé au pénitencier parce qu'il oubliait de dire sa prière matin et soir ? Monsieur pratiquait un art aimable ?... Le cambriole, le vol à la tire, à l'étalage, au rendez-moi, au poivrot ?... le coup du père François peut-être ou simplement les deux mirettes ?

— Non, dit naïvement Charlot, je n'ai jamais volé... Je me suis battu... J'ai failli tuer un gamin...

— Ah ! ah ! monsieur voulait suriner ?... Il faut

du raisiné à Monsieur ?... déjà ?... Compliments à monsieur !

— Je ne l'ai pas fait exprès. Je défendais une amie...

— Une marmite ! Compliments encore. Monsieur est un des nôtres. Tope là !...

Charlot ne pouvait refuser la main à un camarade. Il faillit crier tant l'autre serra fort.

— Matin, quelle poigne ! fit-il avec admiration.

— Au service des amis, dit le garçon.

Et retirant son béret et saluant :

— Et des dames ! Comment t'appelles-tu ?

— Charlot. Et toi ?

— Moi ? Borouille.

— Borouille ? fit Charlot, surpris.

— Oui... Tu me connais ?...

Et fièrement, avec un sauvage orgueil :

— Aurais-tu déjà entendu parler de moi ?

Charlot, en effet, semblait chercher dans sa mémoire.

Et tout à coup, très vite :

— Oui, oui, le jour où j'ai été arrêté sur le boulevard Saint-Martin, avec Criquet, on m'a conduit au dépôt... Il y avait pas mal de petits comme nous... et parmi eux, un qui s'appelait Borouille... Il avait volé une paire de souliers... Il était très gai... il racontait un tas de choses. Il avait bien amusé Criquet, mon pauvre Criquet ! Alors, j'ai retenu ce nom de Borouille... C'était toi ?

Borouille se redressa.

— Ce ne peut être que moi ! dit-il...

Et il ajouta plus bas, parce que le gardien revenait.

— Et retiens-le, mon nom... Tu entendras parler de moi plus tard.

— Tu veux être célèbre ?

— Oui, ma vieille...

Toute cette journée-là Charlot fut plus gai. Il était content d'avoir rencontré un camarade. L'exubérance de Borouille rejaillissait sur lui.

Entre les deux enfants, la connaissance se fit plus intime au fur et à mesure que, le hasard les rapprochant dans les travaux du dehors, ils se racontaient leur histoire.

Borouille était un enfant de l'hospice comme Bertine. Il n'avait jamais connu son père ni sa mère.

— Ma mère, c'est l'Assistance publique, disait-il à Charlot. Elle est rien bath, ma mère !...

Il s'était fait chasser de partout pour ses vices et ses instincts précoces de criminel, et quand il fut envoyé à Mettray, c'était la quatrième fois qu'on l'arrêtait pour vol.

Charlot fut un peu effrayé de l'entendre raconter toutes ces choses ; mais Borouille y attachait si peu d'importance, il avait l'art d'enjoliver ses récits de tant de gaité qu'au lieu de se fâcher et de briser avec cette liaison naissante, Charlot ne pouvait s'empêcher d'en être amusé et d'en rire.

Dès lors, et du moment qu'il riait de ces méfaits, c'est qu'il n'était pas loin, sans s'en rendre compte, de les pardonner.

Polichinelle rossant les gendarmes et se moquant du commissaire a toujours été la joie des enfants. Dans toutes les histoires, vraies ou non, du précoce bandit, le rôle gai était pour lui ; pour la justice, toujours le rôle ridicule.

Et il s'enorgueillissait de l'attention que lui montrait Charlot. Il se prenait d'une sorte d'amitié, — autant qu'il

était capable d'amitié, ce garçon, — pour un auditeur aussi bienveillant. Et souvent, quand, depuis longtemps, ils avaient, côte à côte, travaillé silencieusement, Charlot l'excitait à parler, en disant :

— Tu n'en as pas encore une bien bonne à me raconter?...

Et l'autre repartait, jamais pris au dépourvu.

A l'admiration de Charlot se mêla bientôt une sorte de crainte respectueuse. Ce fut lorsque Borouille lui eut montré combien il était robuste.

Comme il parlait un jour de sa force, en faisant tâter ses biceps qui saillaient sous la toile de sa manche, un détenu dit :

— Tu n'es pas si fort que Tourillon Bec-de-Lampe.

C'était un colon que ses parents avaient fait interner à l'âge de huit ans, après deux tentatives d'incendie. Depuis douze ans, il était à la colonie. C'était une sorte de colosse stupide et inoffensif, à demi idiot, et qui se fût trouvé mieux à sa place en traitement dans un hospice particulier.

On l'avait surnommé Bec-de-Lampe à cause de la forme de sa bouche. Il était, en effet, d'une vigueur surprenante, et de par ses muscles, depuis douze ans, le roi incontesté de la colonie.

Il n'était pas fier de sa royauté, du reste, et quand on y faisait allusion, il se contentait de rire avec une sorte de grognement qui lui secouait les épaules.

Très maniable, il n'avait jamais encouru de punitions.

— Bec-de-Lampe? fit Borouille en crachant par terre avec mépris. Je le tordrais comme un fil...

— Tu te vantes!

— On peut essayer, quand on voudra.

— C'est convenu? Tu acceptes?

— Oui. Avertissez-le, et la première fois qu'on sera libre...

Les colons firent la commission à Bec-de-Lampe. Celui-ci eut un gros rire. Tout d'abord il refusa. Mais on excita son amour-propre. Il refusa quand même. Il était pacifique. Alors, un soir en sortant avec la musique pour faire une promenade dans le village, les colons traversèrent les jardins, Borouille se croisa avec Bec-de-Lampe, et lui lança deux coups de poing en pleine figure, à la volée.

Le garçon chancela. Il avait été surpris. Tout autre se fût écroulé sous le coup. Il se remit vite. Et en essuyant le sang qui coulait sur son nez, il dit tranquillement :

— C'est bon, Borouille, ce sera pour quand tu voudras.

Quinze jours après, ils se trouvèrent avec une dizaine de colons au coin des bois de la colonie, dans un angle dont la base était formée par la forêt de l'Etat. Ils faisaient la sieste. Les gardiens n'étaient pas là.

Bec-de-Lampe se souleva.

— Si tu veux, dit-il à Borouille...

— Allons-y gaiement!

Ils enlevèrent blouses et tricots. Malgré l'âpre bise d'hiver, ils se mirent le torse nu.

Bec-de-Lampe avait la poitrine toute velue, les épaules et les bras bosselés de paquets de muscles.

Borouille était plus élégant, en apparence plus frêle.

Dès qu'ils furent aux prises, on put les juger de même force.

Mais combien différent le sentiment qui les agitait! Bec-de-Lampe se battait avec calme. Il n'en voulait pas à Borouille. Il était sûr de sa supériorité physique. Il lui

administrerait une correction et ce serait tout. Tandis que l'autre, souriant avant le combat, n'avait pas plutôt senti autour de ses reins la robuste étreinte de son adversaire qu'il perdait tout son sang-froid, le visage blême, les yeux étincelants, la bouche féroce.

La lutte fut longue. A plusieurs reprises ils tombèrent, roulant l'un sur l'autre, s'étreignant à se rompre les os.

Enfin, réunissant toutes ses forces et dans le paroxysme de la rage, Borouille a glissé les deux bras sous les épaules de Tourillon, l'empêchant ainsi de lui faire autour de la poitrine le même collier.

Et il le serre, il lui broie les os, le menton enfoncé contre sa gorge, ne faisant plus qu'un avec le colosse.

Celui-ci s'écroule enfin, vaincu, évanoui...

Et Borouille est aveuglé par la rage, Borouille ne sait plus ce qu'il fait; il frappe, il trépigne, il écrase...

Le sang qui coule augmente son ivresse...

On dirait qu'il a soif de ce sang rouge... et que cette couleur le rend fou... Car il est fou furieux, maintenant. Il se penche sur Tourillon et le mord à l'osille si cruellement que le morceau se détache...

On a peine à le maîtriser.

Ils sont dix autour de lui qui le tiennent, — et parmi eux Charlot, — et il les secoue, tous les dix, comme un sanglier fait des chiens qui le coiffent...

Il crie, à ceux-là, d'une voix enrouée :

— En voulez-vous autant? En voulez-vous autant?...

Charlot dit, épouvanté :

— Voyons, Borouille, puisque tu es le plus fort, c'est fini; c'est toi le roi, à présent. Tourillon ne t'avait rien fait...

A la voix douce de Charlot, Borouille se calme.

— C'est vrai, tu as raison, petiot.

Bec-de-Lampe se relève, ensanglanté.

Il va se laver au Beuvron. Il ne dit rien, mais il est triste.

Les gardiens l'interrogent le soir. Ils interrogent toute l'escouade qui travaillait ce jour-là dans l'angle du bois. Personne ne parle, personne ne veut accuser.

Ce même jour Charlot eut une grande joie.

Les champs où il se trouvait formaient la limite de la colonie, et de l'autre côté d'un étroit fossé d'assainissement s'étendaient les terres d'une grosse ferme assez importante qu'on appelait les Morettes.

Dans les chaumes desséchés par l'hiver, paissaient des vaches et une bande de moutons sous la conduite d'un grand garçon long et maigre dont la démarche bizarre attira du premier coup l'attention de Charlot.

Le garçon avait une jambe tordue, le genou rentré en dedans, et quand il voulait ou courir ou marcher un peu vite, pour être plus à l'aise il était obligé de sautiller, il avait assez l'allure d'une sauterelle.

Il était sur les terres des Morettes, près de Charlot. Une dizaine de mètres seulement les séparaient.

Et Charlot, frappé au cœur par un souvenir, regardait le jeune berger.

— Mon Dieu, murmura-t-il, comme c'est drôle...

Il franchit le fossé, s'approche du troupeau.

Un chien au poil fauve s'élança sur lui avec fureur; mais le bâton du berger, lancé avec une adresse surprenante, lui arrive dans les pattes et le fait taire.

Charlot s'avance timidement et son cœur bat.

Le berger le regarde et dit, sans se fâcher :